60¢ plus TPS




# La Liberté

Volume 79 n° 22 Saint-Boniface, du 28 août au 3 septembre 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998



**Citation de la semaine**

*«À l'exception du pape peut-être, il n'y a personne d'infaillible!»*

Fernand Vermette, qui vient de succéder à Maurice Therrien à la direction de la Fédération des caisses populaires, sait qu'il a du pain sur la planche. **Page 3.**

## Encore de l'action à Sainte-Anne

Visiblement, on ne s'ennuie pas à Sainte-Anne-des-Chênes. Cette fois-ci, ce sont des parents de Pointe-des-Chênes qui sont mécontents et parlent de garder leurs enfants chez eux. **Page 3.**

## Une entente pour les minorités

Raymond Bisson, Georges Druwé et Rhéal Teffaine sont contents de l'accord constitutionnel intervenu, notamment sur la dualité linguistique. **Page 6.** Yves Chartrand pense que l'ensemble est un château de cartes. **L'éditorial en page 4.**

## La stabilité et la nouveauté

CKSB ne prévoit pas faire de gros changements dans sa programmation régulière, tandis que CKXL veut s'adapter aux publics qui l'écoutent. **Page 7.**




# Les 40 ans de la télé

**La télévision française de Radio-Canada va fêter ses 40 ans début septembre. Si le Manitoba n'y avait pas encore accès, un Franco-Manitobain était sur place à Montréal. Henri Bergeron, qui était passé par CKSB à Saint-Boniface et CKCH à Hull (au début des années 50 sur la photo), a donc évoqué ses souvenirs télévisuels pour nous. Page 13.**





Archives La Liberté

# Le hockey approche!

**Le temps froid des derniers jours a peut-être réveillé les ardeurs des mordus du hockey. En tout cas, les nouvelles n'attendent pas le mois d'octobre: Yves Lafrenière quitte la présidence de la Hanover-Taché et Daniel Lambert passe des Nordiques aux Jets. Page 12.**

## Le soccer dans l'égout

L'entraîneur Roger LaRivière trouve inacceptable que Winnipeg n'ait pas trouvé mieux comme solution à la disparition de terrains de soccer au parc Whittier que de proposer, par exemple, un terrain où il y a une bouche d'égout. **Page 11.**




**Tout est possible!**

**La Journée Terry Fox**
pour la recherche sur le cancer
**Dimanche 20 sept. 1992**

**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

**Le journal de l'année de**
l'Association de la presse francophone (APF)
**de 1984 à 1991**

**Directeur et rédacteur en chef:** Yves CHARTRAND
**Directeur adjoint:** Jean-Pierre DUBÉ
**Journalistes:** Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
**Correspondant national:** Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
**Caricaturiste:** Cayouche (Réal BÉRARD)
**Collaborateur:** BICOLO
**Graphiste:** Gilbert PAINCHAUD
**Typographe:** Véronique TOGNERI
**Secrétaire-comptable:** Yvonne LARIVIÈRE
**Secrétaire-réceptionniste:** Christiane AVANTHAY
**Développement de photos:** Hubert PANTEL

**Heures du bureau:** 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
**L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.**
**Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.**
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

**L'abonnement annuel** coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.


## CAYOUCHE







## SOMMAIRE

### ACTUEL



Chantal Le Dorze. Page 7.



### CULTUREL



### SPORTS



### SOCIÉTÉ



Roger LaRivière. Page 11.



### Le MANITOBA de A à Z

## Ici et ailleurs

### La bourse à Roselyn

*Ottawa* - La bourse Almanda-Walker-Marchand, remise pour la troisième année consécutive par la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, a été décernée à Roselyn Myre de Hawkesbury en Ontario. Après 18 ans d'absence, la lauréate de cette année retourne aux études en administration des affaires au niveau collégial. Elle est mère d'une famille monoparentale qui se compose de six enfants de 3 à 16 ans. Le choix a été fait parmi 65 demandes.

### Le retour d'Avis?

*Manitoba* - La libérale Avis Gray, qui avait été défaite aux élections générales de septembre 1990, tente présentement de retourner au Palais législatif en se faisant élire lors de l'élection partielle du 15 septembre dans Crescentwood, comté vacant depuis le départ de Jim Carr pour le Free Press. Le recensement est présentement terminé, annonce Élections Manitoba. 11 615 électeurs se rendront aux urnes dans Crescentwood, tandis que 11 409 feront de même dans Portage-la-Prairie à la suite du départ soudain du conservateur Ed Connery, insatisfait de Gary Filmon. Les personnes qui étaient absentes lors de la visite des recenseurs peuvent ajouter leur nom les 28 et 29 août, ou produire deux pièces d'identité et prêter serment le jour du scrutin.

### La TPS: moins que prévu

*Ottawa* - Les recettes de la Taxe sur les produits et services (TPS) demeurent en dessous des pronostics du fédéral. Au lieu des 16,4 milliards $ prévus, la TPS de 7 % a rapporté 15 milliards $. En comparaison, la Taxe sur les ventes des fabricants de 13,5 % avait engendré des revenus de l'ordre de 17,7 milliards $ pour le dernier exercice financier au cours duquel elle a été appliquée. Si l'on en croit les premiers mois de 1992-93, rien n'indique un renversement de la tendance de la TPS. Le gouvernement estime toutefois que la réforme du régime de taxation va stimuler l'économie. (APF)

### Le Manitoba absent

*Saint-Boniface* - Une réunion d'urgence sur la situation constitutionnelle, convoquée auprès des associations francophones de l'Ouest par l'Association canadienne-française de l'Alberta, s'est déroulée le 13 août à Edmonton en l'absence de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) et de la Société franco-manitobaine (SFM). Tant Raymond Bisson de la FCFA que Georges Druwé de la SFM ont indiqué qu'il était impossible pour les deux organismes d'y assister avec seulement deux jours de préavis. Après la déclaration de la FCFA le 31 juillet, chacun a aussi jugé qu'il était prématuré de poser un nouveau geste à la veille des discussions débutant le 18 août à Ottawa.

## ACTUEL

*Fernand Vermette, nouveau directeur général de la Fédération des caisses*

# Un autre p'tit gars du Manitoba aux commandes

**Le nouveau directeur général de la Fédération des caisses populaires du Manitoba a précisé à plusieurs reprises, au cours de sa première entrevue avec La Liberté, qu'il n'occupera son poste officiellement qu'à compter du 1er septembre.**

Mais Fernand Vermette cache mal son enthousiasme. «J'ai hâte! Quand ça fait onze ans que tu travailles pour une entreprise, tu commences à connaître les dossiers. J'aime vraiment ça. L'entreprise, je l'ai à coeur et je veux voir les caisses et la Fédération progresser.»

Le natif de Saint-Jean-Baptiste y a pensé longtemps avant de poser sa candidature parce que «ce n'est pas facile d'administrer la boîte ici, et de satisfaire les besoins des caisses et les défis avec l'économie qui n'est pas très bonne.»

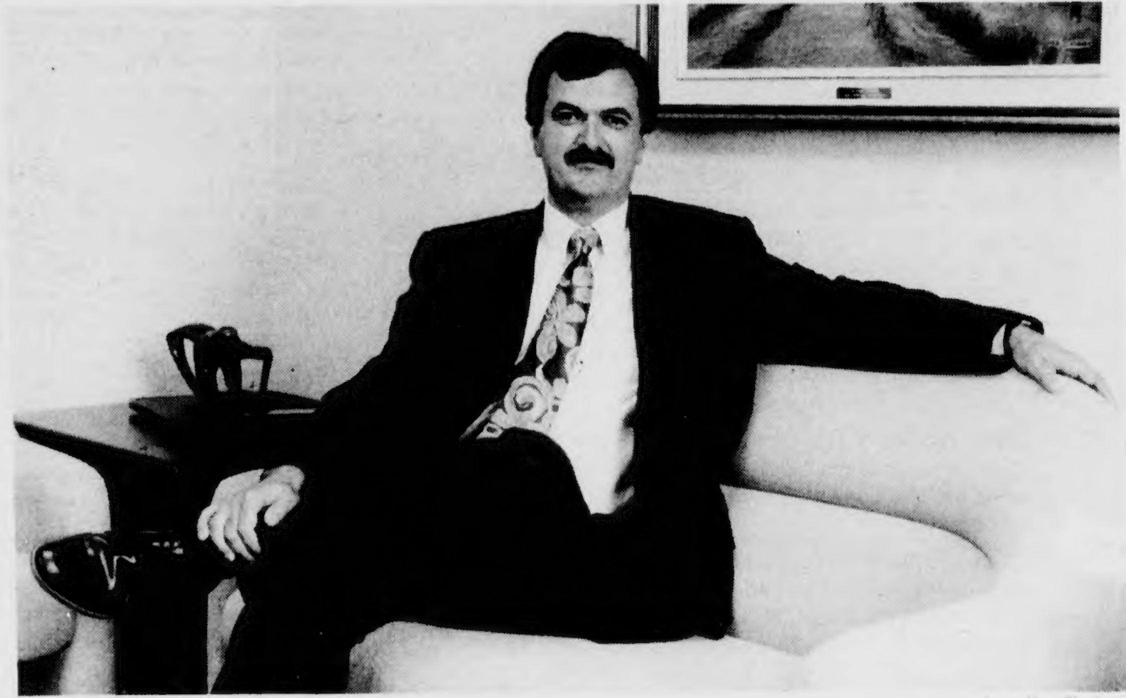


photo: Yves Chartrand

**Fernand Vermette: «Je sens une certaine pression. À l'exception du pape peut-être, il n'y a personne d'infaillible! Mais je me sens appuyé. Quand Normand Collet (le président de la Fédération) a annoncé la nouvelle aux employés, les applaudissements ont été un appui intéressant. J'ai aussi reçu des messages des caisses.»**

Fernand Vermette reconnaît que son itinéraire est quelque peu similaire à celui de Maurice Therrien. Fils de cultivateur, il a commencé par travailler à la Banque canadienne nationale en 1973 avant de se joindre à la Fédération des caisses populaires en 1981. Il devient aussi directeur général de la Fédération à 36 ans, alors que son prédécesseur avait pris le poste à 39 ans.

«Je pense que je peux apporter un différent style de gestion si c'est nécessaire. Je ne dis pas que je suis énormément différent de Maurice parce qu'après onze ans avec lui, dans bien des façons, ça me faisait peur parce qu'on était tellement pareil.

«Par contre, j'ai peut-être un style plus ouvert, bien que je ne dis pas que Maurice était fermé. Mais, ajoute-t-il, je ne veux pas insinuer qu'il faut tout changer. Ce n'est pas parce que Maurice Therrien quitte la Fédération que ça ouvre la porte à tout un paquet de changements. Au contraire, ça peut être dangereux.»

Fernand Vermette, qui était directeur du support aux opérations de la Fédération depuis un peu plus d'un an, se voit remettre la gestion de 22 employés à temps plein et aussi des contractuels. Il a toutefois demandé au conseil d'administration de ne pas avoir à s'occuper du Conseil de la coopération.

«Il y a assez de pain sur la planche. Si on regarde juste l'économie, c'est la deuxième année difficile pour les caisses. Je ne veux alarmer personne, mais on a du travail à faire. Il faut assurer la relève, notamment à Saint-Jean-Baptiste. (1)

### L'évolution technologique à coeur

«J'ai aussi l'évolution technologique à coeur. Je l'ai vu du début en 1982. Nos systèmes sont encore très bons, mais on ne peut pas se permettre de prendre du recul. Il ne faut pas penser que ça marche bien et que ça va toujours marcher bien. On ne peut pas se fier à notre confort actuel.»

Fernand Vermette est particulièrement fier du paiement direct où la Fédération devance la compétition dans ce secteur. Il souhaite que dans d'autres dossiers reliés à une planification stratégique, on ne se réveille pas dans quelques années avec un écart entre les caisses et la Fédération.

Il est venu aux caisses populaires en 1981 moins pour la coopération que pour l'occasion de pouvoir fonder une famille ici en évitant les transferts entraînés par la banque. «Je ne suis pas un coopérateur de longue date, mais j'apprécie les valeurs et j'y crois.»

**Yves CHARTRAND**

*(1) L'ancien directeur Paul Gilmore, maintenant à Saint-Malo, n'a pas été encore remplacé.*

LA SEINE

# Des parents de Pointe-des-Chênes boycottent la rentrée

**Des parents des 3e, 4e et 5e années de l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne ont décidé de boycotter l'école pour protester contre la décision de la Commission scolaire de supprimer un demi-poste d'enseignant.**

Une soixantaine de parents menés par Aurèle Boisvert et Robert Freynet se sont présentés le 25 août au bureau de la Division scolaire pour demander le rétablissement du poste.

Les commissaires ayant annoncé qu'ils donneraient leur réponse le 8 septembre, des parents ont alors décidé de boycotter la rentrée prévue le 2 septembre et de garder leurs enfants à la maison jusqu'au 8.

«C'est la quatrième fois qu'on se présente et la question n'est toujours pas réglée malgré la rentrée scolaire, explique Aurèle Boisvert. C'est totalement inacceptable. On est extrêmement frustrés.»



Archives La Liberté

**Aurèle Boisvert.**

Selon lui, la coupure du demi-poste aura pour conséquence de combiner les classes de 3e et 4e pour 25 % du temps d'enseignement, et les deux classes de 5e pour 25 % du temps. De plus, ajoute-t-il, un poste a déjà été coupé l'année dernière au niveau secondaire, «sans qu'on ait eu un mot à dire».

Par ailleurs, Aurèle Boisvert dénonce la mauvaise utilisation par la Commission scolaire des subventions publiques versées en faveur de l'enseignement français. Selon lui, seulement 6,25 % des centaines de milliers de dollars versés chauqe année à ce titre reviennent aux écoles françaises et d'immersion. «Pour moi, ça frise l'illégalité», conclut-il.

Le directeur général et le secrétaire-trésorier de la Division scolaire de la Seine n'ont pu être rejoints à temps pour livrer leurs commentaires.

**L.G.**

# ÉDITORIAL

## Le château de cartes

C'est bien connu, Brian Mulroney est à son meilleur lorsque vient le temps de négocier. Et négocier, c'est un peu jouer au chat et à la souris.

En 1990, le premier ministre n'a pu se retenir de dire qu'il avait fait rouler les dés pour arriver à convaincre ses collègues. Malheureusement pour lui, Elijah Harper et Clyde Wells les ont fait tombés en bas de la table

Cette fois-ci, le résultat est un vrai paquet de cartes érigé en château: tout y est ou presque. En fait, tout se tient tellement bien que tout peut facilement tomber à un endroit ou à un autre.

Comme un jeu de cartes, l'entente constitutionnelle du 22 août comprend tellement d'atouts qu'on se demande s'il n'y en a pas trop: le sénat qui plaît à Don Getty, de la viande pour les autochtones, un partage des pouvoirs, une clause de dualité lingustique, qui couronne les efforts de la Fédération des communautés francophones et acadienne, et une proposition intéressante pour le Québec: société distincte et, en échange d'un sénal égal, plus de députés et un minimum de 25 % de représentation à la Chambre des communes.

L'entente a du mérite. D'abord parce que pas grand-monde ne croyait en arriver à une conclusion heureuse avant même de commencer.

Ensuite, il y a eu des échanges de part et d'autre et assez habiles dans certains cas: Robert Bourassa n'aurait jamais pu faire passer au Québec l'idée d'un sénat égal, à moins d'obtenir quelque chose qui ressemble à ce qu'il a obtenu au niveau de la représentation.

Le minimum de 25 % de députés à Ottawa, ça risque de plaire à bien du monde au Québec qui pense, lorsqu'il parle de «souveraineté», garder des députés à Ottawa. Si la mesure peut survivre à l'épreuve des parlements provinciaux, les vrais souverainistes ne pourront plus se servir de l'argument du poids décroissant du Québec à Ottawa.

Or, c'est là où le château de cartes commence à branler à un autre endroit. Il y a, paraît-il, bien du monde dans l'Ouest qui croit ne pas avoir obtenu un sénat triple E et qui, du même souffle, se demande pourquoi le Québec obtient des concessions pour la Chambre des communes. Étrange revirement de situation: on croyait que c'était le Québec qui n'était pas capable de mettre de l'eau dans son vin!

Une autre source d'incertitude, c'est le partage des pouvoirs. Le fédéral et certaines provinces autres que le Québec ne veulent pas aller plus loin. Or, après avoir rencontré ses homologues à Charlottetown cette semaine, Robert Bourassa doit aller dans la fosse aux lions, soit rencontrer son parti le 29 août.

Les jeunes libéraux lui ont demandé de respecter le processus de la tenue d'un référendum sur la souveraineté. D'autres veulent qu'il s'en tienne aux nombreux pouvoirs du rapport Allaire. Ça sera assez comme ça. Pas besoin d'en rajouter avec le fauve Parizeau!

Brian Mulroney avait encore la mine d'un père heureux. La gloire de mon père, dirait un célèbre auteur français. Mais la gloire risque d'être de courte durée. Il faut espérer que l'ouragan Andrew ne donnera pas d'idées à certains. Car, pour paraphraser à nouveau ce même auteur français, ce qui va en prendre pour son rhume, c'est le château de ma mère.

Et le plus drôle, c'est que ce n'est pas dans la mer au Nord, traditionnellement celle des autochtones, où le château risque de s'effondrer. Vivement une apparition pour empêcher que ne se reproduise, après celle du lac Meech, une autre catastrophe aquatique!

**Yves CHARTRAND**




## Les provinces pourraient nommer des sénateurs francophones

**Depuis l'entente constitutionnelle «historique» du 22 août, plusieurs se demandent quelle place les Acadiens et les francophones des autres provinces auront dans le nouveau sénat élu et comment pourra-t-on déterminer si un sénateur est bel et bien «francophone»?**

Dès le départ, il faut préciser qu'aucune province n'a l'obligation constitutionnelle ou légale de s'assurer de l'élection des sénateurs francophones. Selon des hauts fonctionnaires du Bureau des relations fédérales, qui ont tenu pour les journalistes une première séance d'information sur l'entente constitutionnelle «unanime» du 22 août, une province pourrait cependant décider d'avoir telle représentation en utilisant l'élection directe au suffrage universel, l'élection indirecte par les membres de l'Assemblée législative ou un mélange des deux formules du très flexible mode d'élection des sénateurs concocté par les premiers ministres.

On le sait, chaque province pourra élire six sénateurs. Le Nouveau-Brunswick, par exemple, pourrait décider d'élire quatre sénateurs par suffrage universel, et se réserver le droit de nommer deux sénateurs francophones, pour s'assurer d'une meilleure représentativité de sa province à la Chambre haute. Une province, particulièrement préoccupée par l'égalité des hommes et des femmes, pourrait carrément décider de nommer trois sénateurs et trois sénatrices. Une autre province pourrait décider de nommer deux femmes, ou deux autochtones, ou deux représentants des minorités visibles bref, les provinces auraient toute latitude de décider comment combler leurs sièges au Sénat, puisque chaque province pourrait utiliser le mode électoral de son choix.

Il est acquis que les projet de loi touchant la langue et la culture sont soumis à une double majorité, celle de tous les sénateurs et celle des sénateurs francophones. Comment saura-t-on alors si un sénateur est véritablement francophone ou non?

«Techniquement», a expliqué un haut fonctionnaire, une vingtaine de sénateurs anglophones bilingues pourraient se déclarer tout à coup francophones et ainsi «pervertir» un vote du Sénat qui porterait sur un projet de loi portant sur la langue et la culture. En pratique cela ne risque pas de se produire, toujours selon ce même haut fonctionnaire, puisque chaque sénateur devra décliner son identité au président du Sénat dès qu'il occupera son siège lors de sa première journée de travail. Et s'il y a désaccord sur l'identité du sénateur? C'est le président qui ultimement trancherait la question et déciderait si oui ou non un sénateur est un francophone.

Aucune province anglophone ne s'est formellement engagée à élire des sénateurs francophones. Toutefois, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba seraient, semble-t-il, disposées à garantir une certaine représentation francophone.

### Le rôle déterminant du Nouveau-Brunswick

**Seule la province du Nouveau-Brunswick tenait mordicus à insérer dans la constitution canadienne la clause portant sur l'épanouissement et le développement des communautés minoritaires de langue officielle, a fait savoir un spécialiste des questions constitutionnelles, Me Michel Bastarache.**

D'entrée de jeu, le premier ministre Frank McKenna a déposé à la table des négociations un projet de réforme du Sénat révisé qui n'a certes pas été entériné dans son intégralité ni accepté ipso facto par ses homologues, mais qui a su créer un momentum positif, propice à la réflexion.

En dépit des réticences du gouvernement québécois, les participants se sont entendus pour inclure dans la Clause Canada, appelée à devenir partie prenante de la constitution canadienne, l'obligation des provinces à promouvoir et à développer les minorités linguistiques sur leur territoire.

N'eut été d'une véritable guerre de tranchées menée de main de fer par le gouvernement McKenna, cette proposition n'aurait pas survécu aux faux-fuyants du Québec, selon l'avis de l'expert en constitution, qui faisait partie de la délégation néo-brunswickoise.

«Seul le Nouveau-Brunswick a poussé très fort pour maintenir l'intégrité de la Clause Canada en matière du dualité. Sans notre province, cela n'aurait jamais été acquis, a fait valoir Me Bastarache. Ce fut un compromis de dernière minute».

Isolé au début des pourparlers sur cette question, le Nouveau-Brunswick a obtenu en cours de route l'appui, du moins moral, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, et de la Nouvelle-Écosse.

«Personnellement, je crois que Robert Bourassa était beaucoup plus flexible sur le sujet que pouvait l'être ses conseillers, notamment Gil Rémillard. Cela a permis d'en arriver à un compromis», a exprimé M. Bastarache.

### Engagement ou attachement ?

**À première vue, la formulation de la Clause Canada portant sur les minorités linguistiques a beaucoup plus de poids dans la version anglaise que dans sa version française.**

En anglais, il est écrit que les Canadiens et leurs gouvernements s'engagent (are commited to) à la vitalité et au développement des minorités de langue officielle partout au Canada. En français, on parle plutôt de l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement de ces mêmes minorités linguistiques.

Selon les fonctionnaires fédéraux, les deux versions ont été acceptées par tous les gouvernements, incluant Robert Bourassa. Ces deux versions, a expliqué à l'APF un fonctionnaire, auraient également force de loi devant un tribunal. En cas de désaccord quant à l'interprétation à donner aux deux versions, un juge aurait probablement le réflexe de jumeler les deux textes et de trancher la question en tenant compte de l'intention première du législateur, explique toujours ce fonctionnaire. La question se pose donc: les premiers ministres provinciaux se sont-ils véritablement «engagés» envers les minorités linguistiques où ont-ils tout simplement souligné «leur attachement» à l'épanouissement de ces minorités? (APF)

## *La petite histoire du Manitoba*

par René Ammann

## Septembre

**27 — 1718**
Henry Kesley devient gouverneur en chef de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Premier blanc sur les Prairies. Bâtit le fort Churchill. Fait prisonnier par d'Iberville en 1694.

**28 — 1822**
Arrivée de 170 bovins à Pointe Douglas. Adam Stewart en était à sa troisième tentative: il était descendu jusqu'à Saint-Louis pour ramener boeufs et vaches à la rivière Rouge.

**29 — 1845**
Des colons de la rivière Rouge demandent au gouverneur de la colonie ce qui distingue les Métis en matière de traite. La réponse: pas de privilèges aux Métis. Il faudra attendre 1849 pour qu'on reconnaisse leurs droits.

**30 — 1768**
• Les fourrures au fort Albany: 9 104 peaux dans l'année. En 1769: 7 516. À York Factory, on en comptera 31 640 en 1767 puis 8 037 en 1774. La présence de "peddlars" explique la diminution du commerce avec la Compagnie de la Baie d'Hudson

**31 — 1845**
Le Nonsuch, parti d'Angleterre, jette l'ancre près d'une île de la baie d'Hudson. Les Indiens reçoivent bien l'équipage, Groseillers parlant leur langue. Au nom du roi d'Angleterre, on prend possession du territoire.

**1 — 1879**
Ouverture du premier bureau de poste d'Otterburne, région habitée depuis 1796 alors que la Compagnie du Nord-Ouest avait un poste de traite. Premiers colons: 1872.

**2 — 1870**
• Le lieutenant-gouverneur (représentant du Canada) Archibald arrive à la rivière Rouge. D'après son recensement, on compte 11 963 habitants, la majorité métis, 6 247 catholiques et 5 716 protestants.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

SAINT-ADOLPHE

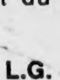
# Le gaz arrive

**Selon le conseiller Paul Gagnon, les résidants du village auront accès au gaz naturel dès le mois de septembre.**

La compagnie offre ce service à la demande du conseil municipal de Ritchot qui a pris cette décision le 19 juin. Paul Gagnon précise qu'il n'en coûtera rien à la municipalité.

Des représentants de la compagnie rendront visite aux résidants au cours des prochaines semaines pour leur présenter le coût de l'équipement et du raccordement.

L.G.





Paul Gagnon.

SAINT-ADOLPHE

# Chaussée retardée

**Les résidants de Saint-Adolphe devront patienter au moins jusqu'au printemps avant de pouvoir circuler sur une route asphaltée au centre du village.**

La province a en effet décidé de reporter à plus tard les travaux de finition de la route principale dont la canalisation souterraine a été remplacée l'année dernière. Motif: la terre n'est pas encore suffisamment tassée.

À cette raison technique s'ajoute une raison financière: le gouvernement manitobain n'a pas encore reçu les 32 millions $ promis par le fédéral pour financer les travaux de ce type dans la province.

Le conseiller de Saint-Adolphe, Paul Gagnon, promet cependant que la circulation ne sera pas perturbée grâce au gravier répandu sur la chaussée et à l'entretien continuel de la voie.

Selon lui, les travaux devraient reprendre au printemps et durer deux ou trois mois. Au bout du compte, les résidant se retrouveront avec une large chaussée équipée de trottoirs et caniveaux et partagée par un long terre-plein central fleuri.

L.G.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

# Le chemin du Parc

**Le conseil municipal de Montcalm a décidé de baptiser chemin du Parc le sentier sur la digue qui relie la rue principale au parc situé au nord du village.**

Cette désignation permettra au chemin de recevoir des subventions provinciales pour son entretien (gravier et contrôle de la poussière).

L.G.

SAINT-BONIFACE

# Evélyne Reese candidate

**Evélyne Reese, qui avait été élue dans Langevin en 1989, a décidé de poser sa candidature cette fois-ci dans le nouveau quartier de Saint-Boniface. Il s'agit du regroupement de Langevin, Taché et une partie de Glenlawn créé par la nouvelle carte électorale en vue des élections du 28 octobre.**

Bilingue, Evélyne Reese a également été conseillère de 1974 à 1977 et de 1980 à 1986. En 1986, elle avait été défaite par Louise Dacquay, qui est maintenant députée provincial.

La native du Québec se représente à nouveau cette année sous la bannière du WIN, le groupe Winnipeg in the Nineties. Elle est déjà en campagne puisqu'elle a déjà fait distribuer un dépliant sur ses objectifs au cours des trois prochaines années.

La conseillère aura à faire face à au moins un adversaire qu'elle connaît bien car Georges Provost, le conseiller de Langevin qu'elle a défait en 1980, a déjà annoncé sa candidature.

Yves CHARTRAND



Evélyne Reese.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

# Louise Patterson plaide coupable

**La Cour provinciale rendra sa sentence dans l'affaire Louise Patterson le vendredi 23 octobre.**

L'ancienne adjointe au directeur général de la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes a plaidé coupable le 26 août aux accusations de détournement de fonds qui ont été portées contre elle.

L.G.

**Correction**

Dans la nécrologie d'Agenor Gendron parue dans La Liberté du 21 août, il aurait fallu lire dans le sixième paragraphe: **un merci spécial à Luc Girouard** (et non à «Sue»).

L'entente constitutionnelle

*Le sort des minorités*

# Raymond Bisson: heureux mais prudent

**Même s'il se dit «très heureux» de la place accordée aux minorités linguistiques dans la future entente constitutionnelle, le président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA), Raymond Bisson, veut rester «prudent» tant que les textes juridiques définitifs ne sont pas connus.**

***La Liberté: Les premiers ministres se sont entendus à l'unanimité pour inclure dans la Clause Canada (préambule de la Constitution) une clause reconnaissant «l'engagement des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays». Considérez-vous cela satisfaisant et pourquoi?***

***Raymond Bisson:*** Nous sommes heureux de voir que la terminologie du rapport Beaudoin-Dobbie est reprise. «Épanouissement et développement des communautés» a le même poids que «promotion» et peut-être même plus. C'est un net progrès par rapport à la Constitution actuelle qui n'exige aucune obligation des gouvernements. Cela va également plus loin que l'Accord du lac Meech qui parlait seulement de «préserver» les communautés minoritaires.

***Très concrètement, en quoi cette clause peut-elle être utile aux francophones minoritaires?***

***R.B.:*** Prenez le cas du partage des pouvoirs entre le fédéral et les provinces. Si la formation de la main-d'oeuvre est confiée aux provinces, la communauté francophone aura le droit d'exiger que les provinces offrent des services en français. C'est pourquoi nous avons beaucoup insisté pour que la clause s'applique aux deux niveaux de gouvernement.

***Les premiers ministres ont, semble-t-il, prévu une clause dérogatoire pour éviter que la Clause Canada n'empiète sur les «pouvoirs, droits ou privilèges des gouvernements». Cela ne risque-t-il pas d'affaiblir, voire de bloquer, le cas échéant, la clause de protection des minorités?***

***R.B.:*** Cela se pourrait. Nous n'avons franchi qu'une seule étape et il reste encore beaucoup de suivi à faire. Il faut déjà transcrire l'entente politique en textes juridiques. Il faudra ensuite aller voir les premiers ministres sur le terrain pour s'assurer de leur bonne volonté. Ce ne serait pas la première fois qu'une province se montre réticente à appliquer des droits. Comme j'ai dit à un journaliste à Ottawa, on n'a pas refroidi la bouteille de champagne, mais on l'a déjà achetée.



**Raymond Bisson.**

***On sait que le nouveau Sénat sera composé d'un nombre égal de sénateurs par province (six). Mais il n'y a aucune garantie que les francophone hors Québec seront représentés.***

**R.B.:** On aura à s'assurer que les francophones hors Québec sont représentés. C'est une tradition depuis le début de la Confédération canadienne. Mais on ne sait même pas encore si les sénateurs seront élus ou nommés par les assemblées législatives.

J'ai parlé au premier ministre Gary Filmon à propos des sénateurs francophones et il m'a dit qu'il ne parlerait pas contre. Mais je lui demande plus.

***Les francophones disposent quand même d'un droit de véto au Sénat sur les questions de langue et de culture grâce au principe de la double majorité.***

***R.B.:*** Oui, mais il faut une représentation des francophones hors Québec au moins au niveau des régions, et notamment de l'Ouest, pour éviter que les questions de langue et de culture dépendent seulement des sénateurs québécois.

***Jusqu'à la dernière minute, on ne savait pas si les droits des minorités linguistiques seraient pris en compte ou totalement ignorés par les premiers ministres. Qu'est-ce qui a finalement permis le succès?***

***R.B.:*** Je crois que c'est la conséquence de notre stratégie. Nous sommes allés chercher des alliés partout au pays. J'ai rencontré tous les premiers ministres sauf Don Getty. Le message de la dualité linguistique, qui n'était presque pas utilisé il y a huit mois, est revenu sur la table.

L'esprit de l'entente est celui que nous avons toujours défendu, c'est-à-dire une entente sociale entre les deux peuples fondateurs ou plutôt, maintenant, entre les trois grandes communautés linguistiques: anglaise, française et autochtone.

***Comment est-on venu à bout de la résistance du Québec qui semblait le principal opposant à une clause de protection des minorités linguistiques?***

***R.B.:*** Le plus gros obstacle était le Québec, bien sûr, mais il y avait aussi de l'opposition ailleurs. Nous avons eu des liens de travail et de communication très étroits avec le gouvernement du Québec pour qu'il soit bien au courant de nos demandes.

***L'aide du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, a sans doute aussi été déterminante. Il a été pratiquement le seul à parler ouvertement et avec fermeté des droits des minorités linguistiques. (Voir Sur la scène nationale page 4).***

***R.B.:*** Frank McKenna a sans doute été le champion. Pendant que les premiers ministres étaient réunis à huis clos, il nous a envoyé quelqu'un pour s'assurer qu'on était d'accord avec la formulation de la clause. Les premiers ministres des provinces Atlantique ont beaucoup soutenu les francophones. L'Ontario aussi a eu un poids fort. Est-ce que c'était pour les francophones minoritaires ou pour les anglophones du Québec? Je ne sais pas.

***Et Gary Filmon?***

***R.B.:*** J'ai senti un peu de réticence de sa part, spécialement quand je lui ai parlé des sénateurs francophones. Après la conférence de presse du soir, il est venu vers moi pour me demander si j'étais heureux de l'entente.

**Propos recueillis par Laurent GIMENEZ**

*L'opinion de l'avocat Rhéal Teffaine*

# Mieux que Meech

**Le président de la Fédération des associations de juristes d'expression française apporte son éclairage d'expert sur quelques aspects de l'entente constitutionnelle**

***La Liberté: D'un point de vue juridique, la clause concernant les minorités linguistiques est-elle un gain important?***

***Rhéal Teffaine:*** Si l'expression «engagement des gouvernements à l'épanouissement et au développement des minorités» est maintenue dans le texte final, c'est encore plus fort que l'Accord du lac Meech. C'est un outil très utile que l'on pourra faire valoir devant la Cour suprême, laquelle s'est toujours prononcée en faveur des minorités dans le passé.

***La clause dérogatoire ne risque-t-elle pas de limiter les droits des minorités reconnus dans la Constitution?***

***R.T.:*** C'est difficile à dire car on ne connaît pas encore les termes exacts de cette clause. Cependant, il y a peu de risques qu'un gouvernement y ait recours car il y a un prix politique très cher à payer. On a vu au Québec l'incroyable publicité négative déclenchée par la loi sur l'affichage. N'importe quel



**Rhéal Teffaine.**

gouvernement y songerait à deux fois.

***Devrait-il y avoir une disposition constitutionnelle garantissant la représentation des sénateurs francophones hors Québec au Sénat?***

***R.T.:*** Ce serait souhaitable, mais j'ai bien peur qu'il soit trop tard pour cela. Il est plus important d'avoir la garantie du développement des communautés. En ce qui concerne les sénateurs francophones, ça ne ferait que confirmer une tradition qui a toujours existé. Le Manitoba a toujours eu des sénateurs francophones.

Il faudrait viser une représentation par grandes régions: des sénateurs acadiens à cause de leur proportion (un tiers de la population du Nouveau-Brunswick), des Ontariens en raison du nombre (500 000 Franco-Ontariens) et des Manitobains pour des raisons constitutionnelles.

***Au plus tôt, quand peut-on espérer l'adoption d'une entente définitive?***

***R.T.:*** Les experts doivent d'abord rédiger les textes, ce qui va prendre plusieurs mois. Il va falloir que le Québec remette à plus tard son référendum (la date limite actuelle est fixée au 26 octobre). Chaque province a aussi son processus: audiences publiques, projets de loi à l'assemblée législative ou référendum. Tout cela va prendre des mois. Au mieux, on aura un accord définitif dans le courant de l'année prochaine.

**L.G.**

*Pour le président de la SFM*

# «Le combat n'est pas terminé»

**La garantie d'une représentation francophone au Sénat et le respect des textes par la province sont les principales préoccupations de la Société franco-manitobaine (SFM) après l'entente constitutionnelle conclue le 22 août par les premiers ministres.**

«C'est un gain important, au-delà de nos espoirs. La formulation répond exactement à ce que nous demandions», a déclaré le président de la SFM, Georges Druwé, à propos de «l'engagement des gouvernements à l'épanouissement des minorités de langue officielle» contenu dans l'entente constitutionnelle.

Georges Druwé estime cependant que «le combat est loin d'être terminé. Il nous faut des textes, mais il faut aussi la bonne volonté des gouvernements pour les appliquer. On le voit bien avec la gestion scolaire au Manitoba.»

La SFM voudrait aussi convaincre le gouvernement manitobain de «garantir une représentation francophone au Sénat», de la même façon que d'autres exigent



**Georges Druwé, président de la SFM.**

un représentation féminine. Elle participera donc aux audiences publiques, à moins que le gouvernement opte pour un référendum.

**L.G.**

## Coups de coeur

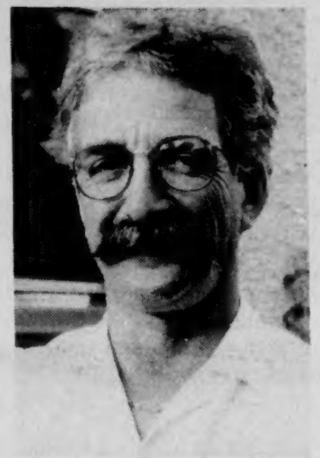


photo: Yves Chartrand

### Jean Beaudry

Entre ses coupes de cheveux dans sa «shoppe» de la rue Des Meurons à Saint-Boniface, Jean Beaudry a souvent un livre à la main.

Un titre lui vient tout de suite en tête: c'est ***Papillon*** (1), le récit des évasions d'Henri Charrière en Amérique du Sud dans les années 30 et 40.

Dans le milieu, on appelait cet homme Papillon: jamais là où on le croyait, arrivant quand on ne l'attendait plus, «allant de fleur en fleur».




Puis en 1930, l'homme tombe: il est arrêté pour un meurtre qu'il n'a pas commis. Condamné à vie grâce à de faux témoignages, Henri Charrière refuse le verdict. La cavale commence et c'est ce qui fascine Jean Beaudry.

«Il s'est essayé une couple de fois et ça a finalement réussi. J'admire la personne, son initiative de le faire. Il l'avait planifié avec d'autres, mais il l'a fait finalement tout seul.»

Environ dix ans plus tard, Jean Beaudry a aussi aimé le film avec Steve McQueen et Dustin Hoffman autant que le livre. «Dustin Hoffman est encore mon acteur préféré.»

Il a lu d'autres livres du genre comme le Parrain, mais n'a jamais aimé comme Papillon. «Je suis un amateur de livres de crime. J'aime le genre de personne qui participe aux crimes. J'aime surtout les petits faits et les détails.»

Côté musical, sa préférence va depuis longtemps aux chanteurs américains ***Simon and Garfunkel***. «J'aime les duos qui s'harmonisent. C'est rare que deux personnes comme eux ont des voix si justes, même si elles ne sont pas de la même famille.»

Son album favori est toutefois ***Graceland***, que Paul Simon a lancé en 1986. Jean Beaudry aime aussi le western comme Willie Nelson.

**Y.C.**

*(1) Disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface.*

*CKXL un an après*

# Beaucoup d'enthousiasme et quelques grincheux

**La diversité des émissions reste le mot d'ordre de la Radio communautaire du Manitoba, dont la nouvelle programmation entrera en vigueur le 8 septembre.**

La nouvelle grille contient peu d'émissions nouvelles (voir encadré), mais les horaires de diffusion ont en revanche été presque tous modifiés. Explication de Chantal Le Dorze, responsable des bénévoles: «Après un an de fonctionnement, on a senti le besoin de mieux faire coïncider les heures de diffusion des émissions avec le genre de public visé.

«Par exemple, on s'est rendu compte que beaucoup de jeunes du rural ne pouvaient pas écouter l'émission Les élèves XL, réalisée avec la collaboration des radios scolaires, parce qu'ils étaient dans le bus pendant la diffusion (de 16 h à 16 h 30). L'émission sera donc diffusée maintenant de 16 h 30 à 17 h.»

De façon plus générale, les responsables de CKXL se sont efforcés d'imprimer à la nouvelle programmation un certain rythme en vertu duquel la semaine commencera en douceur, puis atteindra un point culminant plus «punché», avant de retrouver les eaux calmes en fin de semaine.

S'appuyant sur les commentaires reçus au cours de l'année, Chantal Le Dorze croit pouvoir affirmer que les auditeurs apprécient beaucoup la diversité des styles et des thèmes offerts par la Radio communautaire. Même certains anglophones y sont sensibles et appellent régulièrement pour le faire savoir.

Quelques grincheux (francophones, ceux-là) se sont cependant manifestés, surtout dans les premières semaines de diffusion, pour dénoncer les accents étranges ou les entorses à la langue française.

«Beaucoup de personnes, habituées au français impeccable de Radio-Canada, ont été surprises et même choquées d'entendre à la radio le français qu'on parle dans la vie au Manitoba. Même pour moi ça été un choc. Mais je trouve ça super. C'est ça une radio communautaire!»

Chantal Le Dorze concède cependant que, sans remettre en cause la spontanéité des animateurs, une petite chasse aux anglicismes répétés et aux tournures trop incorrectes s'est avérée nécessaire. L'un des instruments de cette lutte continuelle est la rubrique Les bobos de la langue publiée dans Le Jacasseur, le journal que reçoivent les quelque 500 membres.

D'autres grincheux reprochent aussi à CKXL de passer trop de musique étrangère, contrairement à Radio-Canada qui ne passe que de la musique française. «Là encore, nous apportons une différence, un complément par rapport à Radio-Canada, répond Chantal Le Dorze. Une de nos ambitions est de faire connaître tous les genres musicaux.

«Nous avons droit à 35 % de musique dans une autre langue que le français, mais nous voulons ramener cette part à 20 % seulement. Il faut dire aussi que nous diffusons beaucoup de musique française que l'on n'entend pas ailleurs.»

**Laurent GIMENEZ**

photo: Laurent Gimenez

**Chantal Le Dorze souligne le sérieux et la fiabilité des quelque 70 bénévoles qui, chaque semaine, réalisent les émissions de CKXL. «Très très peu ont lâché malgré la masse de travail que ça représente. Et quand ils ne peuvent pas faire une émission, ils trouvent toujours quelqu'un pour les remplacer.»**

*La rentrée à CKSB*

# De nouvelles émissions à l'étude

**À l'exception de Chute Libre, qui subira quelques modifications, les émissions de CKSB cette année conserveront essentiellement le même format que précédemment.**

Chute Libre, toujours présentée le samedi matin par Jean-Marc Ousset, accordera une plus grande place à la musique et deviendra le rendez-vous des meilleurs moments de la semaine à CKSB. On y retrouvera donc plusieurs des reportages, chroniques et entrevues diffusés les jours précédents.

Durant la semaine, Jean Fontaine sera de retour au micro de Radio-Réveil. Sa complice Ginette Caza partira en congé de maternité en octobre et sera remplacée par Suzanne Kennelly, elle-même de retour de maternité.

Vincent Dureault continuera de présenter les émissions Ici Midi et Pause Café. Monique LaCoste reste également fidèle au Cahier Manitobain dont elle partagera le micro avec Carl Thériault et trois autres journalistes de la salle des nouvelles.

Au niveau interne, CKSB procédera à une restructuration destinée à mieux rentabiliser le travail des réalisateurs. Une «équipe volante» d'une demi-douzaine de personnes sera ainsi chargée de réaliser des émissions spéciales qui, espère-t-on, seront diffusées plus tard sur l'ensemble du réseau.

«Le réseau a maintenant une politique d'ouverture aux contributions locales et nous voulons pouvoir y répondre», explique le directeur, René Fontaine.

«Nous voulons maximiser notre impact auprès de la communauté, en réalisant des émissions dans la même veine que celle du Festival du Voyageur, qui nous donne énormément de visibilité. Ce sera aussi la tâche de l'équipe volante.»

**L.G.**



Archives La Liberté

**René Fontaine, directeur de CKSB.**

*La nouvelle programmation de CKXL*

## Peu de nouveautés

**Un des principaux changements à la programmation de CKXL concerne la tranche matinale 9 h 30 - 12 h 30 occupée l'année dernière par l'émission de Martine Bordeleau, Au rythme de la prairie. Cette tranche sera désormais animée par cinq bénévoles qui se partageront la semaine. Le contenu reste à préciser.**

Autres nouveautés: une émission rock présentée par Brigitte Chaput le jeudi de 22 h 30 à 24 h et, dans un tout autre genre, des lectures bibliques offertes le dimanche par le père Zvoboda.

Un certain nombre des nouvelles émissions inaugurées cet été resteront également en place. Le successeur de Christian LaRoche à l'émission du matin, Len Letain, garde le micro. Pour sa part, Christian LaRoche passe dans le camp des bénévoles en animant une émission le mercredi de 17 h à 19 h.

Même chose pour Lucie-Madeleine Delisle qui quitte son poste de journaliste et devient bénévole pour une émission diffusée le lundi de 11 h à midi. Son ou sa remplaçant.e présentera six bulletins de nouvelles chaque jour de la semaine de 7 h à 12 h (contre quatre seulement jusqu'à présent).

Martine Bordeleau, par ailleurs coordonnatrice de la programmation, animera une courte émission de musique country francophone en début d'après-midi du lundi au vendredi.

Du côté sportif, Jacques Lévesque et Charles LaFlèche disposeront toujours de deux heures pour leurs Coulisses du sport, mais réparties entre deux jours, le lundi et probablement le vendredi.

Enfin, CKXL diffusera une heure de plus jusqu'à minuit à la demande de nombreux auditeurs. La programmation définitive et les horaires précis seront connus début septembre.

SAINT-BONIFACE

## Une dégustation de bons vins et de bons mets

**Le prochain Festin du Vignoble aura lieu en la salle Jean-Paul-Aubry, le vendredi 20 novembre 1992, avec cocktail à compter de 18 h 30, suivi d'un repas gastronomique, à 20 h, préparé spécialement par l'hôtel Westin de Winnipeg.**

Les billets sont maintenant disponibles au coût de 60 $, incluant la TPS. Comme cette activité en est une de prélèvement de fonds pour le Centre culturel franco-manitobain, le vin sera distribué à raison de deux bouteilles par vin, soit un total de huit bouteilles par table.

Un reçu pour fins d'impôts, équivalent à 20 $ par billet, sera émis ultérieurement par le CCFM. Suite à sa grande popularité, l'encan chinois revient cette année. De nombreux prix sont à gagner. Une soirée dansante suivra.

Aussi, afin d'assurer un retour paisible, un service de chauffeur sera encore offert cette année dans le cadre de «Opération Bacchus» de l'Association des étudiants du CUSB.

V. T.

KEYSTONE AIR SERVICE LTD.

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

N° 920924 WR au rôle:
Dossier n° M 4205/K25-4-2

Keystone Air Service Ltd. a présenté une demande à l'Office national des transports du Canada pour une licence afin d'exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises à partir d'une base située à Winnipeg (Manitoba) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A et B.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard **le 28 septembre 1992.** Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada au 3e étage, 350, Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 6G7, ou par télécopieur ((306) 975–5206).

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au (306) 975–5203.

# Les Rendez-Vous

## MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Valjean***, les 27 et 28 août (2 $); ***Kelly's Quartet*** au Mardi Jazz, le 1er septembre (3 $); ***Laurent Roy et Stefan Bauer***, les 3 et 4 septembre (coût d'entrée à être déterminé).

✓ Le spectacle ***Sounds of Celebration***, organisé à La Fourche dans le but de réunir les orchestres symphoniques de Vancouver, Edmonton et Winnipeg à l'occasion du 125e anniversaire du Canada, devait toujours avoir lieu le 6 septembre, à condition que les organisateurs aient déniché 25 000 $ au plus tard le 26 août.

## EXPOSITIONS

✓ ***A Chronicle of a landscape*** est une exposition de photographies de David McMillan en montre à la Floating Gallery, 218-100, rue Arthur, jusqu'au 12 septembre. L'artiste donnera une conférence sur l'image par ordinateur dans la photographie le 1er septembre à 20 h . Le 15 septembre, ce sera au tour de Denis Lessard, un photographe de Montréal, de venir explorer ce qui est photographique dans sa production.

✓ Les oeuvres de ***39 artistes manitobains*** sont en montre jusqu'au 28 août sur l'avenue Portage, entre Spence et Main, à Winnipeg. Il y en a pour tous les goûts: acrylique, sculptures, gouache, céramique, poterie et photographie.

✓ ***Africville***, une exposition sur un quartier noir d'Halifax démoli vers la fin des années 60, est présentée au Musée de l'homme et de la nature (190, rue Rupert) jusqu'au 13 septembre. 80 familles et plus de 400 résidants y ont perdu les terrains qu'ils habitaient depuis 1850. L'entrée est libre.

## THÉÂTRE

✓ ***Guys & Dolls***, une comédie musicale qui a déjà fait sensation à Broadway, est présentée au Rainbow Stage (310-112, avenue Market, dans la parc Assiniboine) jusqu'au 30 août, tous les soirs à 20 h 30. Le 30 août, représentation à 14 h 30. Billets (9 $ à 20 $) disponibles aux comptoirs Ticketmaster ou en composant le 780-3333. Moitié prix pour les enfants de moins de 14 ans.

## ENFANTS

✓ Le ***Festival du petit bricoleur*** a lieu au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 7 septembre. Il s'agit de l'exposition annuelle des jeunes qui ont participé aux ateliers d'été. Renseignements: 233-8972.

✓ Un défilé organisé par les ***Grands Frères de Winnipeg*** et un spectacle par le magicien Dean Gunnarson auront lieu à La Fourche, le 28 août. Le 29 août, l'ensemble Air Command sera en vedette et le 30 août, un marathon pour femmes, commandité par l'Association canadienne de la santé mentale.



**La Cinémathèque (100, rue Arthur, à l'intersection de Bannatyne) présente du 28 août au 10 septembre le film Toto le héros, une coproduction belge, française et allemande réalisée en 1991 par Jaco Van Dormael. C'est l'histoire de Thomas qui a toujours cru que son voisin Alfred lui avait volé sa vie. Le vieux Thomas, joué par Michel Bouquet, rêvait d'être un héros, il est devenu géomètre. Représentations à 19 h 30 et 21 h 30. L'entrée est de 3,50 $ pour les membres, les aînés et les enfants, de 4 $ pour les étudiants et de 5 $ pour les autres.**

✓ Le Musée des enfants du Manitoba (109, rue Pacific) présente ***L'environnement sonore***, une sculpture son et musique en plein air composée de plusieurs instruments non traditionnels, à La Fourche tout le mois d'août. Entrée: membres du Musée gratuit, non membre 1 $. Renseignements: 949-0109.

## CINÉMA

✓ À l'affiche du Cinéma 3 (585, rue Ellice), ***The Rapture***, un film de Michael Tomlin avec Mimi Rogers, du 29 août au 10 septembre. Entrée: 5 $ adultes, 4 $ étudiants et 1 $ enfants et aînés.

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg présente ***Thelma and Louise*** avec Susan Sarandon et Geena Davis, les 29 et 30 août. Dans ce film de 1991, les rôles de rebelles appartiennent à deux femmes parties en cavalcade. Entrée: 3,50 $ pour les membres du Musée, les aînés et les étudiants, et 4,50 $ pour les autres.

**Sélection recueillie par Yves CHARTRAND**

**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GASTON SAUTON, de Winnipeg au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées ou reçues au 243, promenade Enfield, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 1B3, le ou avant le 2e jour d'octobre 1992.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba, ce 14e jour d'août 1992.

GÉRARD BOULET
Exécuteur de la succession

**Prière au Sacré-Coeur**

*Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.*

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.T.



# SPORT

*Les championnats nationaux féminins de balle-rapide à Winnipeg jusqu'au 30 août*

## La Saskatchewan et le Québec pourraient surprendre

**Les finalistes de l'an dernier aux championnats canadiens féminins de balle-rapide de catégorie senior pourraient à nouveau se retrouver en finale cette année lors du tournoi qui a eu lieu jusqu'au 30 août au complexe John Blumberg, tout juste à l'ouest de Winnipeg.**

Denis Beaudoin, un arbitre du Manitoba, voit encore Pickering, une équipe ontarienne, et les Erins de Calahoo, une équipe de l'Alberta se rencontrer en finale. Mais il croit aussi que l'équipe de Saskatoon et celle du Québec, le Durango de Saint-Basile-le-Grand, pourraient surprendre.

D'ailleurs, après une journée et demi de compétition, Saskatoon avait remporté ses deux premiers matchs alors que le Durango avait porté sa fiche à 2-1 à la suite d'une victoire convaincante de 16-3 aux dépens du Nouveau-Brunswick.

Pour ce qui est des trois équipes manitobaines, Denis Beaudoin estime que Smitty's, l'équipe-hôte, a la meilleure chance d'atteindre la finale. «La différence, ce sont les lanceurs et Smitty's en a cinq.»



photo: Yves Chartrand

**L'équipe québécoise Durango de Saint-Basile-le-Grand, une équipe jeune selon Denis Beaudoin, célèbre sa victoire aux dépens du Nouveau-Brunswick.**

À l'instar de Smitty's, l'équipe du Winnipeg Lightning avait une fiche de 1-1. Quant aux Hearts, une équipe de catégorie intermédiaire insérée dans le tournoi afin de remplacer la formation de l'Île-du-Prince-Édouard, les choses n'allaient pas trop bien.

L'équipe, qui comprend les joueuses Gisèle Bourrier, Suzanne Decosse, Maureen Debusschere et Lise Rondeau, venait de subir sa troisième défaite consécutive dans la ronde préliminaire du tournoi de calibre senior.

En fait, les Hearts avaient la tâche difficile de gagner leurs trois derniers matchs afin de terminer parmi les quatre premières équipes de leur division pour se qualifier en vue de la ronde éliminatoire qui commence en soirée le 28 août et se termine le 30 août en après-midi.

Les lanceurs du senior sont plus rapides, a expliqué Lise Rondeau, quelques minutes après une défaite de 11-0 aux mains de Dorchester, une équipe près de London en Ontario. «On n'est pas habitués aux lancers à efffet.»

Les Hearts n'arrêtent pas, précise Denis Beaudoin. «L'équipe a de bons frappeurs, mais pas de bons lanceurs. Je pense que les filles sont juste contentes d'être là.»

Le Québec a par ailleurs comme hôte Denis Vigier, qui s'occupe du séjour de l'équipe et fait les annonces en français pendant les matchs des Québécoises.

**Yves CHARTRAND**

*À Saint-Boniface selon Roger LaRivière*

## Les terrains de soccer commencent à manquer

**En raison de travaux cet automne au parc Whittier de Saint-Boniface, les adeptes du soccer vont se retrouver en manque de terrains pour pratiquer leur sport favori l'an prochain.**

Une situation que dénonce un entraîneur, Roger LaRivière. Quatre terrains sont présentement disponibles à cet endroit, mais afin de donner plus d'espace au Festival du Voyageur et faire place à un terrain de base-ball plus adéquat, la Ville de Winnipeg conservera peut-être un terrain de soccer, mais ce n'est pas sûr.

Parmi les autres solutions, la Ville a décidé d'aménager le terrain situé derrière l'école Marion pour l'an prochain. Une autre solution qui ne satisfait pas Roger LaRivière car en plein milieu du terrain, on retrouve une bouche d'égout, recouverte d'un tapis il est vrai, mais qui pourrait causer des blessures aux jeunes.

«Si c'était pas de la plaque, ce serait bien acceptable comme solution temporaire pour quelques années, malgré que le terrain est aussi utilisé pour le baseball. Mais les jeunes courent trop vite, ce sont des gamins de 10 ans à qui tu demandes de regarder le jeu plus loin et pas juste devant toi.

La Ville ne semble aussi pas trop savoir quoi faire avec le terrain, selon Roger Larivière, puisqu'on a d'abord changé les poteaux des buts de direction, créant de nouveaux trous, puis on a décidé de revenir à l'orientation initiale. «Pour eux, le Festival est important, le baseball est important, mais pas le soccer. Pourtant, je pense qu'il y a probablement plus de joueurs de soccer à Winnipeg que de hockey!

«C'est vrai que nous, on n'a pas les nombres. Mais présentement, il n'y a presque plus de terrains dans le vieux Saint-Boniface. Il y en a plutôt à Norwood et aussi à Saint-Vital. Mais tu ne demandes pas aux enfants de 9 ou 10 ans de se rendre jusque là. Et même si on a un terrain, où va-t-on aller pratiquer? Le soccer a besoin d'un gazon en bon état. Il y a déjà quatre équipes qui jouent et pratiquent à chaque semaine.»



photo: Yves Chartrand

**Roger LaRivière trouve inacceptable qu'on offre l'utilisation du terrain de soccer derrière l'école Marion alors qu'il y a une bouche d'égout en plein milieu!**

Il existe aussi d'autres solutions possibles comme le parc Provencher, où les joueurs de baseball seraient prêts à céder leur terrain en échange d'un autre, selon Roger LaRivière, ou utiliser une partie du terrain historique des jardiniers pour le soccer.

A la Ville, Ashley Langridge, surintendant régional responsable du parc Whittier, indique que la première phase des travaux prévus pourrait commencer d'ici trois semaines. Selon lui, le plan a pour but d'éviter les conflits entre les utilisations du terrain par le Festival en hiver et par le soccer en été. La tenue du Festival sur des terrains de soccer empêcherait le gazon de repousser. Toutefois, une fois les travaux de la première phase terminés, il devrait rester assez de terrain dans le fond du parc pour du soccer. «Ce ne sera pas du terrain de première classe et ce sera une longue marche pour les gens. Mais dès l'an prochain, il sera possible d'utiliser un ou plusieurs terrains.»

Dans la deuxième phase des travaux, un beau terrain de soccer irrigué et drainé est prévu, mais le surintendant reconnaît que son approbation n'est pas encore faite. Pour ce qui est des solutions temporaires, des négociations ont eu lieu entre le département des parcs communautaires de Saint-Boniface et l'association de soccer. Roger LaRivière confirme ces discussions entre la Ville et le président du soccer, qui a accepté le terrain de l'école Marion. «Le président n'avait pas d'affaire à décider pour les utilisateurs. La Ville ne veut évidemment rien savoir des utilisateurs.»

Il n'a pas été possible de parler à un représentant des parcs communautaires de Saint-Boniface avant d'aller sous presse.

**Yves CHARTRAND**



photo: Yves Chartrand

**Denis Beaudoin.**

*Présidence de la Ligue Hanover-Taché*

# Lafrenière quitte

**Après seulement deux saisons à la barre, Yves Lafrenière a décidé de quitter la présidence de la Ligue de hockey Hanover-Taché.**

Et au lieu d'attendre de l'annoncer à la prochaine réunion de la Ligue prévue le 10 septembre, Yves Lafrenière a décidé d'agir tout de suite afin que la Ligue ait du temps pour trouver quelqu'un d'autre.

«Il n'y a pas de raison spéciale. J'y pense depuis un certain temps, indique le résidant de La Broquerie. J'avais perdu un peu d'intérêt et comme je voulais toujours donner 100 %, j'aime mieux laisser maintenant. Je ne voulais pas leur dire dans un mois.

«Je veux passer plus de temps au travail et prendre des vacances cet hiver.» Par ailleurs, il va peut-être faire autre chose pour les jeunes de La Broquerie

*Théo Dubois aux championnats d'aviron*

# Trois médailles!

**Un orage a retardé de trois heures les épreuves du samedi 22 août des championnats canadiens d'aviron de catégorie Masters, qui se tenaient au club de Winnipeg près du pont Norwood.**

Mais le mauvais temps qui s'est poursuivi le dimanche n'a pas empêché Théo Dubois de remporter trois médailles dans des compétitions par équipe.

Le samedi, l'athlète de 81 ans a d'abord remporté l'or au sein d'une équipe masculine de quatre. Puis, il a mérité l'argent dans une autre équipe de quatre, cette fois mixte.

Enfin, dans la catégorie 60 ans et plus, Théo Dubois a remporté le bronze en duo avec un coéquipier âgé de 39 ans. «Ça faisait la meilleure moyenne d'âge», a-t-il conclu à la blague.

**Yves CHARTRAND**

*Après Stéphane Beauregard*

# Les Jets obtiennent Daniel Lambert!

**Après avoir réacquis les services du gardien Stéphane Beauregard, les Jets de Winnipeg ont réalisé une autre surprise.**

Les Jets viennent d'obtenir des Nordiques de Québec le défenseur Daniel Lambert, originaire de Saint-Malo, en échange de Shawn Cronin, un défenseur d'expérience reconnu pour ses talents pugilistiques

Daniel Lambert a passé une partie de l'été à Swift Current où il a une école de hockey depuis plusieurs années. Il était aussi allé à Calgary en voyage.

Le défenseur comptait venir passer quelques jours dans sa famille à Saint-Malo autour du 4 septembre avant de prendre la direction du camp des Nordiques. Il semble que le directeur-gérant des Jets, Mike Smith, a toujours aimé Daniel Lambert depuis le junior.

**Yves CHARTRAND**




Archives La Liberté

**Daniel Lambert avait disputé un bon match lors de la visite des Nordiques à Winnipeg l'an dernier.**

NOUS TENONS LES ÉLECTEURS MANITOBAINS AU COURANT

## CANDIDATS À L'ÉLECTION PARTIELLE PROVINCIALE DANS LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE CRESCENTWOOD

Pour l'élection partielle qui doit avoir lieu dans la circonscription électorale de Crescentwood afin d'élire un député à l'Assemblée législative.

**le scrutin se tiendra**
le mardi 15 septembre 1992, de 8 h à 20 h.

**Les candidats et leurs agents officiels sont les suivants:**

CANDIDAT : **Ken Carver**
ADRESSE : **R.R. #5, Group 550, Box 7, Winnipeg MB R2C 2Z2**
PARTI POLITIQUE APPUYANT LE CANDIDAT :
**Reform Party of Manitoba**
AGENT OFFICIEL : **Irene Armishaw**
ADRESSE : **General Delivery, Warren MB R0C 3E0**

CANDIDAT : **Avis Gray**
ADRESSE : **222 Yale av., Winnipeg MB R2M 0L9**
PARTI POLITIQUE APPUYANT LE CANDIDAT : **Parti libéral**
AGENT OFFICIEL : **Bill McDonald**
ADRESSE : **90 Crystal Ave., Winnipeg MB R2M 0P9**

CANDIDAT : **Sidney Green**
ADRESSE : **147 Westgate St., Winnipeg MB R3C 2E2**
PARTI POLITIQUE APPUYANT LE CANDIDAT : **Progressive**
AGENT OFFICIEL : **Murdoch MacKay**
ADRESSE : **204 Dromore Ave., Winnipeg MB R3M 0J3**

CANDIDAT : **Jenny Hillard**
ADRESSE : **687 Strathcona St., Winnipeg MB R3G 3E9**
PARTI POLITIQUE APPUYANT LE CANDIDAT : **Manitoba PC**
AGENT OFFICIEL : **Mike Radcliffe**
ADRESSE : **141 Yale Ave., Winnipeg MB R3M 0L1**

CANDIDAT : **Dennis Rice**
ADRESSE : **P.O. Box 55, Elie MB R0H 0H0**
PARTI POLITIQUE APPUYANT LE CANDIDAT : **Parti libertarien**
AGENT OFFICIEL : **Donald Ives**
ADRESSE : **Box 30, Grp 612, S.S.6, Winnipeg MB R2C 3Z3**

CANDIDAT : **Tim Sale**
ADRESSE : **941, prom. North Drive, Winnipeg MB R3T 0A9**
PARTI POLITIQUE APPUYANT LE CANDIDAT : **NPD**
AGENT OFFICIEL : **William Reid**
ADRESSE : **993 Dorchester Ave., Winnipeg MB R3M 0P9**

**Kathy Brydon : Directrice du scrutin**
**Adresse : 756, chemin Pembina, bureau 7**
**Téléphone.: 945-1205**




*Un bureau indépendant de l'Assemblée législative*
*379 Broadway, bureau 302*
*Winnipeg MB R3C 0T6*
*945-3225*

NOUS TENONS LES ÉLECTEURS MANITOBAINS AU COURANT

## ÉLECTION PARTIELLE PROVINCIALE CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE CRESCENTWOOD
### RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE ET SCRUTIN PAR ANTICIPATION

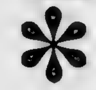
Si vous n'avez pas reçu de Certificat d'inscription, il se peut que vous ne soyez pas inscrit sur la liste électorale dressée pour l'élection partielle qui aura lieu dans la circonscription de Crescentwood le mardi 15 septembre 1992. Vous pouvez savoir si votre nom est inscrit en vérifiant la liste électorale qui est affichée dans votre quartier ou en communiquant avec la directrice du scrutin.

Si votre nom n'est pas inscrit et si vous êtes autorisé à voter dans la circonscription de Crescentwood, vous pouvez demander aux réviseur du scrutin que votre nom soit ajouté à la liste. Si vous êtes autorisé à voter mais dans l'impossibilité d'assister en personne à la révision de la liste électorale, une personne ayant avec vous un lien de parenté par le sang ou par alliance peut demander à ce que votre nom soit ajouté à la liste.

Les demandes seront examinées **le vendredi 28 août 1992** et **le samedi 29 août 1992** de **10 h à 22 h** au bureau de la directrice du scrutin.

**JOURS DE SCRUTIN PAR ANTICIPATION**
Vous pouvez voter à un bureau de scrutin par anticipation dans les cas suivants :
si vous prévoyez d'être absent le 15 septembre 1992, jour du scrutin;
ou si vous avez une incapacité physique.


Les bureaux de scrutin par anticipation ordinaire sont accessibles à tous les électeurs.


Les handicapés visuels peuvent se servir de gabarits pour marquer leur bulletin de vote.

Les personnes qui ont besoin d'assistance afin de voter peuvent obtenir de l'aide au bureau de scrutin.

**JOURS DE SCRUTIN PAR ANTICIPATION ORDINAIRE:**
Le samedi 29 août 1992
Le mercredi 2 septembre 1992
Le samedi 5 septembre 1992
Le lundi 7 septembre 1992
Le jeudi 10 septembre 1992
De 8 h à 20 h au bureau de la directrice du scrutin.

**SCRUTIN PAR ANTICIPATION AU BUREAU DE LA DIRECTRICE DU SCRUTIN**
Le 31 août; les 1er, 3, 4, 8, 9, 11 et 12 septembre
De midi à 18 h au bureau de la directrice du scrutin.

**Kathy Brydon : Directrice du scrutin**
**Adresse : 756, chemin Pembina, bureau 7**
**Téléphone: 945-1205**




*Un bureau indépendant de l'Assemblée législative*
*379 Broadway, bureau 302*
*Winnipeg MB R3C 0T9*
*Tél. : 945-3225*

## AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ROGER ALEXANDRE JOSEPH GAUTHIER, de la paroisse de Lorette au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné au 300, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G7, le ou avant le 5 **octobre 1992**.

FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 27e jour du mois d'août 1992.

RENALD GUAY
Procureur de la succession

Logement Manitoba / Manitoba Housing



**AMÉLIORATIONS À L'EMPLACEMENT ET AUX AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS WINNIPEG, SMHR #1000397 (86084)**

Logement Manitoba, avec l'aide financière de la SCHL, prévoit faire des améliorations à l'emplacement et aux aménagements paysager de la rue Morrow, à Winnipeg (Manitoba).

Les documents de soumission établis par Ken Rech Landsacpe Architect peuvent être obtenus auprès de l'Association des constructeurs de Winnipeg, de Southam Building Reports, et du bureau de Logement Manitoba à Winnipeg.

Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer les plans et devis dès le 31 août 1992 au bureau de Logement Manitoba, Direction des services de plans, 302–280, avenue Broadway; et verser un chèque certifié ou un mandat postal de 100 $ payable à l'ordre de la SMHR. Les soumissionnaires perdront leur dépôt s'ils ne renvoient pas les documents de soumission en bon état dans la semaine suivant la date limite de soumission.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié ou d'un cautionnement de soumission représentant 10 % de la valeur du marché, payable à l'ordre de Logement Manitoba. Le titulaire du marché devra présenter un cautionnement d'exécution représentant 50 % de la valeur du marché.

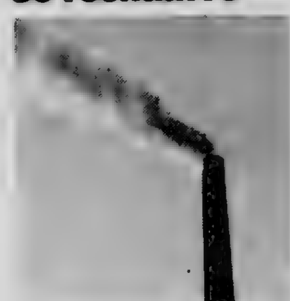
Les soumissions cachetées indiquant bien le contenu, adressées à Logement Manitoba, Bureau du secrétaire, 205–280, avenue Broadway, Winnipeg, seront acceptées jusqu'à 14 h, heure de Winnipeg, le vendredi 11 septembre 1992. Téléphone: 945–4667




***Aide à loger les Canadiens***

## Feu vert

### Le pays se réchauffe



La température au pays s'est rechauffée de 1,1 % au cours du dernier siècle, selon Environnement Canada, et la décennie des années 80 a été la plus chaude de toutes. Bien qu'aucune recherche canadienne n'ait encore établi les répercussions, la hausse pourrait avoir un impact considérable sur l'agriculture, les ressources en eau et la foresterie canadienne.

En agriculture, on assiste à un mouvement vers le nord de certaines cultures. Par exemple, la culture du maïs aurait éventuellement un meilleur rendement dans le nord de l'Ontario que dans le centre des États-Unis.

Les cultures pourraient aussi être victimes de maladies plus coriaces parce qu'elles pourraient survivre en hiver. Dans les Prairies, on s'attend à plus de périodes de sécheresse. Enfin, comme certains arbres ont besoin d'un climat plus modéré, certaines espèces pourraient disparaître. (APF)

## Gens d'ici

### Le blé sans Guy

Après avoir passé 18 ans comme interprète et agent d'information à la Commission canadienne du blé, Guy Delionnet a pris sa retraite le 28 août.



Guy Delionnet

Avant de guider les journalistes de tout le pays dans les méandres des marchés internationaux, Guy Delionnet avait été mécanicien d'aviation, pilote dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie, navigateur-radariste dans l'OTAN, ingénieur électromécanicien et enfin traducteur!

Diacre permanent auprès de l'archevêque de Saint-Boniface depuis 1980, Guy Delionnet compte désormais consacrer une grosse partie de son temps à ses fonctions religieuses.

L.G.

# SOCIÉTÉ

*Henri Bergeron raconte les débuts de Radio-Canada*

# Quand la télé était théâtre

**Le 6 septembre 1952 à 18 h, les quelque 50 000 habitants de Montréal qui ont la chance de posséder un appareil de télévision voient pour la première fois apparaître sur leur écran le sigle de Radio-Canada.**

Sur le plateau, un petit jeune homme de 27 ans anime cette soirée historique. Fringant, plein d'allant, il dissimule courageusement son trac face aux invités prestigieux qui le considèrent d'un oeil sévère ou amusé. Il y a là, notamment, le cardinal Léger, archevêque de Montréal, et le maire Camilien Houde, qui dirige la ville d'une poigne de fer.

Le petit jeune homme, qui s'appelle Henri Bergeron, n'en est heureusement pas à ses premières armes. Originaire de la montagne Pembina, au Manitoba, il a été en 1946 «la première voix» de CKSB à Saint-Boniface. En 1949, il a quitté sa province pour devenir annonceur, puis directeur des émissions au poste CKCH de Hull, avant d'être finalement recruté par Radio-Canada à Montréal en 1952.

Le passage de la radio à la télévision ne s'est pas fait trop brusquement car Henri Bergeron, comme il le dit lui-même, faisait déjà de la télé avant de faire de la télé! «Un an avant d'entrer à Radio-Canada, je m'entraînais dans ma chambre en plaçant une mire sur le mur! J'ai toujours eu cette volonté d'apprendre et de faire mieux.»




photo: Laurent Gimenez

**Henri Bergeron souligne à quel point l'arrivée du bulletin de nouvelles local a été importante pour les communautés francophones minoritaires. «Enfin les gens pouvaient se voir à la télévision, se reconnaître, comme dans un miroir. Cette reconnaissance de l'existence d'une communauté est essentielle.»**

Dès la soirée inaugurale, Henri Bergeron réalise combien son expérience théâtrale acquise sur les planches du Cercle Molière lui sera utile. «Les problèmes techniques ont commencé dès le premier soir, raconte-t-il.

«On présentait la pièce Oedipe roi avec Jean-Louis Roux et Jean Gascon. On filmait en direct avec deux caméras, et bien sûr, une des caméras est tombée en panne. Les comédiens s'en sont rendus compte. Ils ont commencé à se placer en souplesse devant l'unique caméra qui, elle, était obligée de passer devant les colonnes de la scène. Ce soir-là, on a créé un nouveau genre de réalisation et les téléspectateurs n'y ont vu que du feu!

«Ce genre de choses arrivait souvent car les trois quarts des émissions étaient alors réalisées en direct. Les «difficultés temporaires» étaient beaucoup plus fréquentes qu'aujourd'hui. Mais on s'en sortait à la manière des comédiens. Le miracle de la scène était transposé à la télé. Notre devise était la même qu'au théâtre: The show must go on!»

La première équipe de télévision de Radio-Canada, composée de quelque 150 personnes, ressemblait d'ailleurs plus à une troupe de théâtre qu'à autre chose. Éclairagistes, régisseurs, artistes, comédiens, musiciens et même réalisateurs, presque tous avaient tâté plus ou moins longuement de la scène.

La règle du direct s'imposait même aux annonces publicitaires, ce qui a laissé quelques souvenirs cocasses à Henri Bergeron. «Je faisais toutes les annonces pour, tenez-vous bien, 1 $ par année!

«Je me souviens d'une annonce où je devais lever mon verre à la bonne vôtre et prendre une petite lampée. Je revenais à l'écran tout de suite après. Mais un jour, je me suis étranglé en buvant et j'étais encore en train de tousser quand la caméra est revenue. L'histoire a circulé. Le Magazine Time y a même consacré un petit article intitulé "Coke Choke"!

«Le public, heureusement, était complice. On faisait une télé plus humaine, plus accessible, une télé familiale. C'est l'époque où l'on m'appelait pour protester contre les tutus que portaient les ballerines.

«Les vieilles gens ne comprenaient pas la télévision, cette image qui rentrait chez eux. Je me souviens de la remarque d'une dame de 82 ans: «Les gens de Radio-Canada viennent trop tôt, disait-elle. Je n'ai pas le temps de faire notre ordinaire!». Je lui avais alors répondu, avec un peu d'ironie: «Vous savez Madame, à Radio-Canada, on n'est pas regardant!»

**Laurent GIMENEZ**

*Les grandes étapes de la télé*

# Des Plouffe au Téléjournal

**En 33 ans de service à la télévision de Radio-Canada, Henri Bergeron a suivi de près l'évolution de la chaîne, depuis la petite télé familiale des débuts jusqu'à la grande institution nationale que l'on connaît aujourd'hui.**

Le bilinguisme d'Henri Bergeron a certainement été un gros atout pour son recrutement puisque le premier poste de télé de Radio-Canada était bilingue. Ce n'est que deux ans plus tard environ que les services anglais et français se sont séparés.

D'abord limitée à Montréal, la télé s'est étendue à Ottawa et Toronto en 1953 avec une émission phare, L'Heure du concert, réalisée par Pierre Mercure et présentée en français et en anglais.

Il a fallu attendre 1956 pour qu'un réseau anglais pancanadien voit le jour. Les francophones n'ont eu droit à leur réseau national que plusieurs années plus tard, en 1963. «Ce vide a été mortel pour toute une génération de francophones minoritaires, estime Henri Bergeron. Il y a des familles de La Broquerie, ce château fort de la francophonie au Manitoba, dont les enfants ont commencé à parler en anglais à leurs parents à cause de la télé.»



**Henri Bergeron à CKSB en 1946.**

Les sept ou huit premières années de Radio-Canada ont été marquées par le direct et, pourrait-on dire, par l'esprit de famille. A cette époque sont apparues les grandes émissions populaires qui ont permis à la télé de dépasser rapidement son aînée, la radio, qui régnait en maître depuis 1937 sur le coeur du public et sur le budget des agences de publicité.

Ces grandes émissions populaires, tout le monde les connaît, ne serait-ce que de nom: La famille Plouffe, Le Survenant, La rigolade, Le Café des artistes, le Music-Hall de Michelle Tisseyre, Pays et merveilles, animée par André Laurendeau, ou encore Point de mire, première grande émission d'information animée par le journaliste René Lévesque.

Il y eut aussi, bien sûr, les Soirées du Hockey de René Lecavalier qui, selon Henri Bergeron, «ont fait vendre un nombre incroyable de postes de télé.»

Le célèbre défilé de la Saint-Jean en 1968 à Montréal a marqué un tournant dans le domaine de l'information. Dans leur reportage sur le défilé, Henri Bergeron et Gabriel Drouin se trouvaient dans l'incapacité de mentionner les échauffourées au cours desquelles les policiers s'étaient livrés à des violences.

«La règle, c'est qu'on ne devait parler que de ce qu'il y avait à l'écran. Évidemment, il n'était pas question que le réalisateur tourne ses caméras vers les émeutes. C'était un véritable muselage. Après le défilé, sous la pression du public, Radio-Canada a mené une enquête interne qui a entraîné une nouvelle politique de l'information, plus libre et plus objective.»

**VILLE DE WINNIPEG**




**AVIS PUBLIC**

LA VILLE DE WINNIPEG DEMANDE DES SCRUTATEURS.TRICES POUR TRAVAILLER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES QUI AURONT LIEU

**LE MERCREDI 28 OCTOBRE 1992**

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE COMMUNIQUER AVEC LE BUREAU MUNICIPAL DE LEUR DISTRICT OU DU DISTRICT DANS LEQUEL ELLES DÉSIRENT TRAVAILLER.

LES BUREAUX DE VOTRE SERONT OUVERTS DE 8 HEURES À 20 HEURES. ON DONNERA PRÉFÉRENCE AUX PERSONNES QUI ONT DÉJÀ TRAVAILLÉ AUX ÉLECTIONS, SOIT MUNICIPALES, PROVINCIALES OU FÉDÉRALES.

District du parc Assiniboine – Fort Garry
5006, boulevard Roblin, 986-3027

District de Fort-Rouge – Centre-ville
300, avenue Assiniboine, 986-5248

District de Kildonan-Est – Transcona
755, chemin Henderson, 986-3034

District de Lord-Selkirk – Kildonan-Ouest
1760, rue Main, 986-3030

District de Saint-Boniface – Saint-Vital
604, chemin St. Mary, 986-3014

District de St. James – Assiniboia
2000, avenue Portage, 986-3023

**D. Browton,**
**Directeur du scrutin.**



# merci merci merci merci

*Le Recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, l'Association des anciens et anciennes élèves et le comité organisateur du Rassemblement du siècle désirent remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette fête.*

*Il s'agit de souligner, sans oublier personne, les organisateurs, le personnel du bureau, les capitaines de classes, les nombreux bénévoles, le personnel du Collège et surtout ceux de l'entretien et les participants et participantes - 1200 et plus - car sans leur réponse enthousiaste le succès n'aurait pas été aussi éclatant. Merci et au prochain rassemblement au 21e siècle.*

## MERCI aux 300 bénévoles

### aux commanditaires:

**Action Graphique**
**Air Canada**
**Assurance D'Eschambault**
**Assurances-vie Desjardins**
**Beatrice Foods**
**BDO Guénette Chaput**
**Clairsfleurs**
**Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface**
**Corby Distilleries**
**Dels Electric**
**Hotel Norwood**
**Intra D'Eschambault**
**Labatts**
**Labelle Florist**
**Les Jardins Saint-Léon**
**Les Caisses populaires du Manitoba**
**Major & Minor Musical Supplies**

### aux collaborateurs:

**Apareils Provencher- G. Pantel**
**Arbo Flora Flower Shop**
**C.K.S.B.**
**C.K.X.L.- Radio communautaire**
**Division scolaire de St-Boniface**
**Festival du Voyageur**
**La Brigade de la Rivière-Rouge**
**La Liberté**
**La Paroisse de la Cathédrale**
**La Société historique de Saint-Boniface**
**Le Diocèse de Saint-Boniface**
**Les Ambulanciers Saint-Jean**
**Les Intrépides**
**L'Orchestre de Jazz du CLR**
**L'Hôtel Westin**
**Manor House**
**The Labworks**
**Radio-Canada**



# RASSEMBLEMENT DU SIÈCLE




APPEL D'OFFRES ET OFFRE D'EMPLOI(S)CONTRACTUEL(S)

**Programmation culturelle automne / hiver Arts de la scène**

Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM), dans le but de maintenir sa programmation culturelle tout en diversifiant son contenu, offrira, après étude des curriculum vitae et/ou des soumissions reçus, des contrats d'emploi à toute personne, tout organisme ou toute société souhaitant s'impliquer activement dans la programmation culturelle d'automne et d'hiver, au niveau des arts de la scène (chanson et musique).

Dans le cas d'une personne à postulant la proposition d'offres d'emploi(s) contractuel(s), son curriculum vitae devra être accompagné d'une description du genre musical (il peut y en avoir plus d'un) pour lequel elle aimerait travailler.

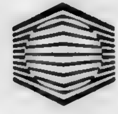
Pour l'organisme ou la société désirant soumettre une offre de service, celui-ci devra inclure une description du genre musical préféré (il peut y en avoir plus d'un), une description des modalités de travail proposées, ainsi que les modalités et taux de rémunération recherchés.

Toute personne, tout organisme ou toute société souhaitant répondre à l'appel d'offre ou à l'offre d'emploi contractuel peut le faire en faisant parvenir les documents pertinents, sous pli confidentiel, au plus tard **le 11 septembre 1992**, au:

**Centre culturel franco-manitobain**
**a/s Directeur général**
**340, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G7**

**Entrée en fonctions/début des contrats:** au plus tard le 5 octobre 1992

*Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Roger Gamache, directeur général, au 233–8972.*



La Fédération des caisses populaires du Manitoba

__L'entreprise:__
La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau de dix-neuf caisses populaires affiliées, regroupant plus de 35 000 membres et dont les actifs consolidés dépassent 330 millions de dollars, gérés par des franco-manitobains.

**DIRECTEUR, SUPPORT AUX OPÉRATIONS**

__Le défi:__
Se rapportant au directeur général de La Fédération, votre rôle sera varié, mais vous serez responsable:

- du développement et de l'entretien des systèmes informatiques des caisses populaires et des systèmes micro-informatiques de La Fédération;
- du bon fonctionnement de Télé-Pop, centrale informatique de La Fédération des caisses populaires;
- de supporter les caisses populaires dans leurs opérations quotidiennes par l'adoption de systèmes, méthodes et procédés de travail.

__Les exigences:__

- Expérience pertinente de 3 ans dans le milieu financier;
- Expérience reconnue de gestion;
- Expérience appréciable en informatique;
- Bonne connaissance du mouvement coopératif.

__Les conditions de travail:__
Selon les qualifications et l'échelle en vigueur.

__Entrée en fonction:__
Le plus tôt possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le vendredi 11 septembre 1992 avec la mention "__Personnel et confidentiel__" au:
Directeur général
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
Case postale 68
200-605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

*La Fédération offre des chances d'emploi à tous.*

*CRTC* **Audience publique** Canada

CRTC — Avis d'audience publique 1992-11-5. Le Conseil annonce que la date de l'audience publique du 22 septembre 1992, 9 h au Centre de conférences, phase IV, 140, promenade du Portage, Hull (Qué.) a été modifié et débutera maintenant: **LE 21 SEPTEMBRE 1992.**

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

RÉSEAU

## RÉSEAU

fait un appel de candidatures pour le poste de

**coordinatrice d'activité de financement**

pour le projet de maison d'hébergement pour les femmes francophones victimes de violence, et leurs enfants.

**Qualités recherchées:**
- expérience ou aptitudes en prélèvement de fonds;
- capacité de travailler en équipe;
- bon esprit d'organisation;
- bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits.

**Salaire:** à négocier

**Date d'entrée en fonction:**
- le 14 septembre 1992
- contrat de sept mois
- 20 heures par semaine

Veuillez faire parvenir votre demande ainsi que votre curriculum vitae au plus tard **le 8 septembre 1992.**

**Lorraine Fredette, directrice**
**Réseau**
**300B-383, boulevard Provencher**
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

## L'Association étudiante du Collège universitaire de Saint-Boniface

recherche un(e)

## coordinateur(trice) du journal étudiant LE RÉVEIL

Le coordinateur(trice) sera responsable de la réalisation et de la distribution du journal étudiant.

Cette personne doit:

- être étudiant du CUSB;
- connaître les logiciels Word FR et/ou Quark Xpress;
- être compétent en français.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 8 septembre 1992** à:

**Représentante en communication**
**AECUSB**
**200, avenue de la Cathédrale**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0H7**

## LA MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

Lance un appel de candidatures pour un poste de

**CADRE PERMANENT**

**Salaire: 63 386 $ (en 1991-1992)**

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'un cadre permanent pour remplacer un cadre qui prend sa retraite. À titre de personne ressource, ses responsabilités comprennent l'appui aux membres individuels, aux associations locales d'enseignants et d'enseignantes ainsi qu'à l'organisme provincial. Ses fonctions particulières incluent notamment la prestation de services dans le secteur des négociations collectives, des conflits entre les membres du personnel, des relations professionnelles, des contrats, des griefs, des avantages sociaux ainsi que d'autres tâches qui peuvent lui être assignées.

Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire, compter au moins sept ans d'expérience dans l'enseignement, appuyer concrètement les objectifs de la MTS, être engagés dans les activités de cette dernière et posséder des compétences supérieures en communication et en relations humaines. Le poste exige des déplacements fréquents. Une automobile est donc requise.

Les conditions de travail sont précisées dans une convention collective. Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le Secrétaire général de la MTS.

Le candidat choisi entrera en fonction le 1er janvier 1993.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae et le nom de deux personnes, pour référence, **au plus tard le 18 septembre 1992 à 16 h 30**, à l'adresse suivante:

**Le Secrétaire général**
**The Manitoba Teachers' Society**
**191, rue Harcourt**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3J 3H2**

*Ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes.*



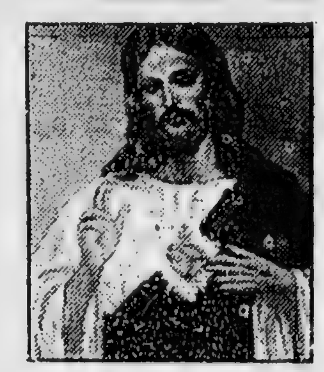
## AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de JOSEPH LAURENT THOMAS JOHNSON du village de Lorette au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201–185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le **16e jour d'octobre 1992.**

FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 21e jour du mois d'août 1992.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Par: Robert Bétournay
Procureurs de la succession



## Prière au Sacré-Coeur

*Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.*

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. C.T.

SCHL CMHC

**APPEL D'OFFRES**

**Construction pour trois logements unifamiliaux**

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit construire **trois (3) logements unifamiliaux situés à DAWSON BAY (2) ET PELICAN RAPIDS (1)** au Manitoba.

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées à la SCHL, seront reçues **jusqu'au 15 septembre 1992 à 14 h.**

Les entrepreneurs principaux peuvent se procurer les plans, devis et demandes de soumissions nécessaires dès le **24 août 1992**, on pourrait aussi les consulteur à l'adresse ci-dessous.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre jusqu'à concurrence de 100 000 $. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus de **Gord Roulette**, Agent, Programme de logement pour les ruraux et les autochtones, au numéro (204) 983–5670 ou à l'adresse suivante:

**Société canadienne d'hypothèques et de logement**
**C.P. 964**
**10, rue Fort, 4e étage,**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3C 2V2**





## Télé-horaire de la fin de semaine

### Samedi 29 août

**8h00** CBWFT Le monde de David le gnome

**8h30** CBWFT La famille Calinours
Télé-M G.I. Joe

**9h00** CBWFT Sous le signe des mousquetaires
Télé-M Les tortues Ninja

**9h30** CBWFT Il était une fois... l'espace
Télé-M Kissyfur

**10h00** CBWFT Rahan
Télé-M Kwicky Koala

**10h15** TV-5 Les petits plats dans l'écran

**10h30** Télé-M Bucky O'Hare

**10h40** TV-5 Bien au contraire

**11h00** CBWFT Univers inconnus
Télé-M Cinémaximum: Blondes, brunes et rousses

**11h15** TV-5 Pyramide

**11h45** TV-5 Vision 5

**12h00** CBWFT Ciné-famille: Le retour de Heidi
TV-5 Le point de la médecine

**13h00** Télé-M Cinémaximum: L'amour en quatrième vitesse
TV-5 Cocteau-Marais

**14h00** CBWFT L'univers des sports

**14h35** TV-5 Hôtel

**15h00** Télé-M Le monde fantastique de Ray Bradburay
TV-5 Reflets

**15h30** CBWFT Bouffée de santé
Télé-M Vidéo rock détente

**16h00** CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde 92
Télé-M Batman
TV-5 Journal télévisé suisse

**16h30** Télé-M Bugs Bunny
TV-5 Félix

**16h55** TV-5 Trois caravelles pour Séville

**17h00** CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures

**17h25** TV-5 Dossiers justice

**17h30** CBWFT Les francofolies de Montréal
Télé-M Jeopardy

**18h00** Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de A2

**18h30** CBWFT Faune nordique II

**18h35** TV-5 Vision 5

**19h00** CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
Télé-M Ciné-action: L'arme absolue
TV-5 Thalassa

**20h00** TV-5 Concert Eddy Mitchell

**21h00** Télé-M Crimes en solde: Alerte au poison

**21h10** TV-5 Hôtel

**21h30** CBWFT Le téléjournal
TV-5 Grand écran

**21h50** CBWFT Les nouvelles du sport

**22h00** Télé-M Le TVA, édition réseau

**22h05** CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde 92

**22h20** Télé-M TVA sports

**22h30** TV-5 Journal télévisé suisse

**22h42** Télé-M Ciné-lune: Surexposé

**23h00** CBWFT Télé-sélection: L'amour en douce
TV-5 Thalassa

**0h00** TV-5 Concert Eddy Mitchell

**1h10** TV-5 Hôtel

**1h30** TV-5 Grand écran

**2h15** TV-5 Radio France Internationale

### Dimanche 30 août

**7h30** Télé-M Le monde à venir

**8h00** CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
Télé-M Vision mondiale

**9h00** CBWFT Sous le signe des mousquetaires
Télé-M À communiquer

**9h30** CBWFT Il était une fois... l'espace
Télé-M Sans détour

**10h00** CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée en la paroisse de la Cathédrale anglicane de la Sainte-Trinité de Québec, par Pierre Voyer, ptre.
Télé-M Bugs Bunny

**10h15** TV-5 Félix

**10h30** Télé-M Justice pour tous

**10h40** TV-5 Trois caravelles pour Séville

**11h00** CBWFT Horizons
Télé-M Cinémaximum: Une affaire meurtrière

**11h15** TV-5 Dossiers justice

**11h45** TV-5 Vision 5

**12h00** CBWFT Second regard
TV-5 Carré vert

**12h30** CBWFT Des jardins d'aujourd'hui

**13h00** CBWFT Les dauphins devenus stars
Télé-M Cinémaximum: Le passé évanoui
TV-5 Concert Eddy Mitchel

**13h30** CBWFT Génies en herbe

**14h00** CBWFT Autosport Molson

**14h15** TV-5 À vos amours

**15h00** CBWFT Autosport Molson
Télé-M Top musique
TV-5 Grand écran

**16h00** Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé belge

**16h30** Télé-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 30 millions d'amis

**17h00** CBWFT Le téléjournal
Télé-M L'événement
TV-5 L'école des fans

**18h00** CBWFT La semaine verte
Télé-M Star d'un soir
TV-5 Journal télévisé de A2

**18h35** TV-5 Vision 5

**19h00** CBWFT Surprise sur prise
TV-5 Faut pas rêver

**19h30** Télé-M Le TVA, édition réseau

**19h50** Télé-M TVA sports

**20h00** CBWFT Les beaux dimanches - Liverpool oratorio
TV-5 Caractères

**20h01** Télé-M Cinéma du dimanche: L'esprit d'équipe

**21h10** TV-5 Concert d'été: Soirée à l'opéra

**22h00** CBWFT Le téléjournal
Télé-M Vision mondiale
TV-5 Le divan

**22h20** CBWFT Les nouvelles du sport

**22h30** TV-5 Journal télévisé belge

**22h35** CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde

**23h00** TV-5 Faut pas rêver

**23h35** CBWFT Ciné-club: Les visiteurs du soir

**0h00** TV-5 Viva

**1h00** TV-5 Concert d'été: Soirée à l'opéra

**1h50** TV-5 Radio France Internationale

## Du lundi au vendredi

**CBWFT : 3/10** **Télé - M : 28/43** **TV - 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

### Lundi 31 août

**5h30** Télé-M Salut, bonjour!

**7h00** CBWFT SRC bonjour

**8h00** Télé-M À votre santé

**8h45** Télé-M À communiquer

**9h00** CBWFT Cinéma: Entre nous deux

**9h30** Télé-M Aimer

**10h00** Télé-M Bugs Bunny

**10h15** TV-5 30 millions d'amis

**10h30** Télé-M La vie à Montréal

**10h45** Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans

**11h00** CBWFT Un été dans le Grand Nord
Télé-M Le TVA, édition midi

**11h30** CBWFT Faune nordique II

**11h45** TV-5 Vision 5

**12h00** CBWFT L'édition magazine
TV-5 Viva

**12h30** CBWFT L'art de vivre
Télé-M Cinéma d'après-midi: Le secret des cavernes oubliées

**13h00** TV-5 Concert d'été: OSQ Blues

**13h30** CBWFT Dallas

**14h00** TV-5 40° à l'ombre

**14h30** CBWFT La belle Anglaise II
Télé-M Santa Barbara

**15h30** CBWFT Il était une fois... l'homme
Télé-M Top modèles

**16h00** CBWFT Grisu le petit dragon
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

**16h30** CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Les petits plats dans l'écran

**17h00** CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde 92
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Télétourisme

**17h30** CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
TV-5 Pyramide

**18h00** CBWFT Ce soir
Télé-M Sardou en concert, Bercy 91
TV-5 Journal télévisé de A2

**18h30** CBWFT Des jardins d'aujourd'hui

**18h35** TV-5 Vision 5

**19h00** CBWFT L'ADISQ en coulisse
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Destination le monde

**20h00** CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M Le fantôme de l'opéra
TV-5 Molière pour rire et pour pleurer

**21h00** CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 La chance aux chansons

**21h25** CBWFT Le point

**22h00** CBWFT Ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Reportages

**22h30** Télé-M TVA sports
TV-5 Journal télévisé de FR3

**22h40** CBWFT Les nouvelles du sport

**22h55** CBWFT L'enfer c'est nous autres
Télé-M À communiquer

**23h00** TV-5 Destination le monde

**23h20** CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde 92

**23h50** CBWFT Cinéma: Rien ne sert de courir

**0h00** TV-5 Molière pour rire et pour pleurer

**1h00** TV-5 La chance aux chansons

**1h45** TV-5 Radio France internationale

### Mardi 1er septembre

**5h30** Télé-M Salut, bonjour!

**7h00** CBWFT SRC bonjour

**8h00** Télé-M À votre santé

**8h45** Télé-M À communiquer

**9h00** CBWFT Cinéma: Dix millions de dollars en or

**9h30** Télé-M Aimer

**10h00** Télé-M Bugs Bunny

**10h15** TV-5 Les petits plats dans l'écran

**10h30** Télé-M La vie à Montréal

**10h45** Télé-M Mongrain de sel

**10h50** TV-5 Télétourisme

**11h00** CBWFT Un été dans le Grand Nord
Télé-M Le TVA, édition midi

**11h15** TV-5 Pyramide

**11h30** CBWFT Voyage grandeur nature

**11h45** TV-5 Vision 5

**12h00** CBWFT L'édition magazine
TV-5 Destination le monde

**12h30** CBWFT Rencontre de certains types
Télé-M Cinéma d'après-midi: Le continent oublié

**13h00** TV-5 Molière pour rire et pour pleurer

**13h30** CBWFT Dallas

**14h00** TV-5 40° à l'ombre

**14h30** CBWFT Le temps de vivre
Télé-M Santa Barbara

**15h30** CBWFT Il était une fois... l'homme
Télé-M Top modèles

**16h00** CBWFT Grisu, le petit dragon
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

**16h30** CBWFT Lucky Luke
TV-5 Les petits plats dans l'écran

**17h00** CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde 92
Télé-M Le TVA, édition 18 heures

**17h05** TV-5 Expédition pêche

**17h30** CBWFT Grandir
Télé-M Jeopardy
TV-5 Pyramide

**18h00** CBWFT Ce soir
Télé-M On m'appelait Steven
TV-5 Journal télévisé de A2

**18h30** CBWFT Comment ça va?

**18h35** TV-5 Vision 5

**19h00** CBWFT Perry Mason
Télé-M La trentaine
TV-5 Envoyé spécial

**20h00** Télé-M Le match de la vie
TV-5 Jeux sans frontières

**21h00** CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

**21h05** TV-5 La chance aux chansons

**21h20** CBWFT Le point

**22h00** CBWFT Ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Sports loisirs

**22h30** Télé-M TVA sports
TV-5 Journal télévisé de FR3

**22h40** CBWFT Les nouvelles du sport

**22h55** CBWFT L'enfer c'est nous autres
Télé-M À communiquer

**23h00** TV-5 Envoyé spécial

**23h20** CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde 92

**23h50** CBWFT Cinéma: L'habilleur

**0h00** TV-5 Jeux sans frontières

**1h05** TV-5 La chance aux chansons

**2h00** TV-5 Radio France internationale

### Mercredi 2 septembre

**5h30** Télé-M Salut, bonjour

**7h00** CBWFT SRC bonjour

**8h00** Télé-M À votre santé

**8h45** Télé-M À communiquer

**9h00** CBWFT Cinéma: La fuite en Irlande

**9h30** Télé-M Aimer

**10h00** Télé-M Bugs Bunny

**10h15** TV-5 Les petits plats dans l'écran

**10h30** Télé-M La vie à Montréal

**10h45** Télé-M Mongrain de sel

**10h50** TV-5 Expédition pêche

**11h00** CBWFT Un été dans le Grand Nord
Télé-M Le TVA, édition midi

**11h15** TV-5 Pyramide

**11h30** CBWFT Voyage grandeur nature

**11h45** TV-5 Vision 5

**12h00** CBWFT L'édition magazine
TV-5 Envoyé spécial

**12h30** CBWFT D'une série à l'autre
Télé-M Cinéma d'après-midi: La légende de Jesse James

**12h55** TV-5 Jeux sans frontières

**13h30** CBWFT Dallas

**14h05** TV-5 40° à l'ombre

**14h30** CBWFT Le temps de vivre
Télé-M Santa Barbara

**15h30** CBWFT Il était une fois... l'homme
Télé-M Top modèles

**16h00** CBWFT Le voyage de Ty et Uan
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

**16h30** CBWFT Lucky Luke
TV-5 Les petits plats dans l'écran

**17h00** CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde 92
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Montagne

**17h30** CBWFT Grandir
Télé-M Jeopardy
TV-5 Pyramide

**18h00** CBWFT Ce soir
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de A2

**18h30** CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
Télé-M Cinéma du mercredi: Jeunesse heureuse

**18h35** TV-5 Vision 5

**19h00** TV-5 Téléscope

**19h45** TV-5 Babel

**20h30** Télé-M Alfred Hitchcock présente...

**21h00** CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

**21h15** TV-5 La chance aux chansons

**21h20** CBWFT Le point

**22h00** CBWFT Ce soir

**22h01** Télé-M Le TVA, édition réseau

**22h05** TV-5 D'un soleil à l'autre

**22h31** Télé-M TVA sports

**22h35** TV-5 Journal télévisé de FR3

**22h40** CBWFT Les nouvelles du sport

**22h55** CBWFT L'enfer c'est nous autres

**22h59** Télé-M À communiquer

**23h05** TV-5 Téléscope

**23h20** CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde 92

**23h50** CBWFT Cinéma: Camila
TV-5 Babel

**1h20** TV-5 La chance aux chansons

**2h10** TV-5 Radio France internationale

## Jeudi 3 septembre

- **5h30** Télé-M **Salut, bonjour!**
- **7h00** CBWFT **SRC bonjour**
- **8h00** Télé-M **À votre santé**
- **8h45** Télé-M **À communiquer**
- **9h00** CBWFT **Cinéma: Coeurs captifs**
- **9h30** Télé-M **Aimer**
- **10h00** Télé-M **Bugs Bunny**
- **10h15** TV-5 **Les petits plats dans l'écran**
- **10h30** Télé-M **La vie à Montréal**
- **10h45** Télé-M **Mongrain de sel**
  TV-5 **Montagne**
- **11h00** CBWFT **Un été dans le Grand Nord**
  Télé-M **Le TVA, édition midi**
- **11h15** TV-5 **Pyramide**
- **11h30** CBWFT **Maritimes en direct**
- **11h45** TV-5 **Vision 5**
- **12h00** CBWFT **L'édition magazine**
  TV-5 **D'un soleil à l'autre**
- **12h25** TV-5 **Babel**
- **12h30** CBWFT **D'une série à l'autre**
  Télé-M **Cinéma d'après-midi: Les colts des sept mercenaires**
- **13h30** CBWFT **Dallas**
- **14h00** TV-5 **40° à l'ombre**
- **14h30** CBWFT **Le temps de vivre**
  Télé-M **Santa Barbara**
- **15h30** CBWFT **Il était une fois... l'homme**
  Télé-M **Top modèles**
- **16h00** CBWFT **Le voyage fantastique de Ty et Uan**
  Télé-M **Claire Lamarche**
  TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **16h30** CBWFT **Mystères et bulles de gomme**
  TV-5 **Les petits plats dans l'écran**
- **17h00** CBWFT **Double vue sur le Festival des films du monde 92**
  Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
  TV-5 **Carré vert**
- **17h30** CBWFT **Grandir**
  Télé-M **Jeopardy**
  TV-5 **Pyramide**
- **18h00** CBWFT **Ce soir**
  Télé-M **Chop-suey**
  TV-5 **Journal télévisé de A2**
- **18h30** CBWFT **Grandir en plus**
  Télé-M **Docteur Doogie**
- **18h35** TV-5 **Vision 5**
- **19h00** Télé-M **Minisérie: Une belle équipe**
  TV-5 **Nouveaux mondes: Alaska**
- **20h00** CBWFT **Passeport**
  Télé-M **Claire Lamarche**
  TV-5 **La chambre des dames**
- **21h00** CBWFT **Le téléjournal**
  Télé-M **Ad lib**
  TV-5 **La chance aux chansons**
- **21h20** CBWFT **Le point**
- **22h00** CBWFT **Ce soir**
  Télé-M **Le TVA, édition réseau**
  TV-5 **Carabine FM**
- **22h30** Télé-M **TVA sports**
  TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **22h40** CBWFT **Les nouvelles du sport**
- **22h55** CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
  Télé-M **À communiquer**
- **23h00** TV-5 **Nouveaux mondes: Alaska**
- **23h20** CBWFT **Double vue sur le Festival des films du monde 92**
- **0h00** TV-5 **La chambre des dames**
- **0h20** CBWFT **Cinéma: C'est Picone qui m'envoie**
- **1h00** TV-5 **La chance aux chansons**
- **1h50** TV-5 **Radio France internationale**

## Vendredi 4 septembre

- **5h30** Télé-M **Salut, bonjour!**
- **7h00** CBWFT **SRC bonjour**
- **8h00** Télé-M **À votre santé**
- **8h45** Télé-M **Des mots pour le dire**
- **9h00** CBWFT **Cinéma: Bonne à tout faire**
- **9h30** Télé-M **Aimer**
- **10h00** Télé-M **Bugs Bunny**
- **10h15** TV-5 **Les petits plats dans l'écran**
- **10h30** Télé-M **La vie à Montréal**
- **10h45** Télé-M **Mongrain de sel**
  TV-5 **Carré vert**
- **11h00** CBWFT **Un été dans le Grand Nord**
  Télé-M **Le TVA, édition midi**
- **11h15** TV-5 **Pyramide**
- **11h30** CBWFT **De village en village**
- **11h45** TV-5 **Vision 5**
- **12h00** CBWFT **L'édition magazine**
  TV-5 **Nouveaux mondes: Alaska**
- **12h30** CBWFT **D'une série à l'autre**
  Télé-M **Cinéma d'après-midi: Bande de flics**
- **13h00** TV-5 **La chambre des dames**
- **13h30** CBWFT **Dallas**
- **14h00** TV-5 **Concours musical International Reine Elisabeth de Belgique 1992**
- **14h30** CBWFT **L'épopée de la Croix-Rouge**
  Télé-M **Santa Barbara**
- **14h35** TV-5 **La surditude guinéenne**
- **15h30** CBWFT **Il était une fois... l'homme**
  Télé-M **Top modèles**
  TV-5 **Ashtam**
- **16h00** CBWFT **Le voyage fantastique de Ty et Uan**
  Télé-M **Claire Lamarche**
  TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **16h30** CBWFT **Les débrouillards**
  TV-5 **Les petits plats dans l'écran**
- **17h00** CBWFT **Double vue sur le Festival des fils du monde 92**
  Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
  TV-5 **Bien au contraire**
- **17h30** CBWFT **Voyage grandeur nature**
  Télé-M **Jeopardy**
- **17h35** TV-5 **Pyramide**
- **18h00** CBWFT **Ce soir**
  Télé-M **Drôle de vidéo**
  TV-5 **Journal télévisé de A2**
- **18h30** CBWFT **Le baseball Labatt bleue des Expos**
  Télé-M **Rira bien...**
- **18h35** TV-5 **Vision 5**
- **19h00** Télé-M **9-1-1...**
  TV-5 **Tan dura es la vida**
- **19h30** Télé-M **Ciné-enquête: Columbo: Poids mort**
- **20h00** TV-5 **Le voyage de Monsieur Perrichon**
- **21h00** CBWFT **Téléjournal**
  Télé-M **Ad lib**
- **21h20** CBWFT **Le point**
- **21h45** TV-5 **Roule... routier!**
- **22h00** CBWFT **Ce soir**
  Télé-M **Le TVA, édition réseau**
- **22h30** Télé-M **TVA sports**
  TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **22h40** CBWFT **Les nouvelles du sport**
- **22h55** CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
- **23h00** Télé-M **Des mots pour le dire**
  TV-5 **Tan dura es la vida**
- **23h20** CBWFT **Double vue sur le Festival des films du monde 92**
- **23h50** CBWFT **Cinéma: Une étoile est née**
- **0h00** TV-5 **Le voyage de Monsieur Perrichon**
- **1h45** TV-5 **Radio France internationale**

## *Ciné-télé du 29 août au 4 septembre 1992*

### Samedi 29 août

**19h00** Télé-M **L'arme absolue**
Am. 1982. Drame d'espionnage réalisé par C. Eastwood. Un vétéran du Vietnam a pour mission de voler un avion ultra-moderne mis au point par les Russes.

**22h42** Télé-M **Surexposé**
Am. 1983. Drame de J. Toback. Venue tenter fortune à New York, une jeune femme devient un mannequin célèbre et se retrouve mêlée à une affaire de terrorisme.

**23h00** CBWFT **L'amour en douce**
Fr. 1984. Comédie dramatique réalisée par É. Molinaro. Un jeune avocat, dont les écarts conjugaux ont provoqué l'échec de son mariage, fait la rencontre d'une call-girl et en devient amoureux.

### Dimanche 30 août

**20h01** Télé-M **L'esprit d'équipe**
Am. 1983. Drame social de M. Chapman. Un fils d'ouvrier utilise son habileté au football pour obtenir une bourse d'études universitaires.

**23h35** CBWFT **Les visiteurs du soir**
Fr. 1942. Légende dramatique réalisée par M. Carné. Au Moyen-âge, deux ménestrels se rendent au château d'un baron qui va marier sa fille à un chevalier. Oubliant le pacte qui le lie à Satan, l'un des deux ménestrels s'éprend de la jeune fille.

### Lundi 31 août

**20h00** Télé-M **Le fantôme de l'opéra**
Am. 1989. Drame de T. Richardson. Condamné à vivrre dans les coulisses de l'Opéra de Paris, un musicien masqué se fait le protecteur d'une jeune chanteuse. (Première de 4).

**23h50** CBWFT **Rien ne sert de courir**
É.-U. 1966. Comédie sentimentale réalisée par C. Walters. Un industriel force presque une jeune fille à devenir sa logeuse durant les Olympiades de Tokyo. Il rencontre un jeune athlète américain et veut lui faire épouser sa sympathique logeuse.

### Mardi 1er septembre

**18h00** Télé-M **On m'appelait Steven**
Am. 1989. Drame psychologique de L. Elikann. Kidnappé à l'âge de sept ans, un garçon devra attendre sept années avant de retrouver sa famille. (Première de 4).

**23h50** CBWFT **L'habilleur**
Brit. 1983. Comédie dramatique réalisée par P. Yates. En 1940, une troupe de théâtre fait la ronde de petites villes anglaises pour y présenter des pièces de Shakespeare.

### Mercredi 2 septembre

**18h30** Télé-M **Jeunesse heureuse**
Am. 1985. Comédie de moeurs de M. Damski. Les tribulations sentimentales de quelques adolescents dans une petite ville de l'Ohio en 1955.

**23h50** CBWFT **Camila**
Arg.–Esp. 1984. Drame sentimental réalisé par M. L. Bemberg. Les amours scandaleuses de Camila O'Gorman et du jésuite Ladislao Gutierrez, au milieu du

### Jeudi 3 septembre

**18h30** Télé-M **Une belle équipe**
Am. 1989. Drame policier de C. Gorlitz. Deux femmes, amoureuses du même homme, sont détectives dans une grande ville du Texas. Miller et Mueller lutteront contre la drogue tentant de dépister les trafiquants de poudre blanche et de mettre au jour les plus sombres commerces clandestins. (Première de 6).

**0h20** CBWFT **C'est Picone qui m'envoie**
It. 1984. Comédie satirique réalisée par N. Loy. Un ouvrier s'immole par le feu pour protester contre son licenciement. Emporté par une ambulance, son corps disparaît.

### Vendredi 4 septembre

**19h30** Télé-M **Columbo: poids mort**
Am 1972. Drame policier de J. Smight. Un militaire coupable de meurtre s'emploie à neutraliser une jeune femme qui pourrait témoigner contre lui.

**23h50** CBWFT **Une étoile est née**
É.-U. 1976. Drame musical réalisé par Frank R. Pierson. Une grande vedette de la musique rock découvre une jeune chanteuse. Grâce à lui, elle fait une percée et devient très populaire.

# Avis d'Audience Publique

## AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'AUDIENCE PUBLIQUE

L'avis d'audience publique concernant la demande d'augmentation de tarifs de la Société de téléphone du Manitoba, publié dans le Brandon Sun du dimanche 2 août 1992 et les hebdomadaires parus entre le 3 et le 14 août 1992, annonçait que les audiences publiques auraient lieu à Brandon le 7 octobre 1992.

Cette date a été changée au jeudi 8 octobre 1992 et l'audience aura lieu au même endroit, au Keystone Centre de 14 h à 19 h.

FAIT le 13 août 1992.

B. Ball,
Secrétaire par intérim de
la Régie des services publics



Rampe d'accès pour fauteuils roulants

Préavis de cinq jours

**2nd Floor**
**280 Smith Street**
**Winnipeg, Manitoba**
**R3C 1K2**



*La chronique religieuse †*

# Le rôle de l'évêque dans la société contemporaine

**L'assemblée plénière annuelle de la Conférence des évêques catholiques du Canada a lieu à Ottawa du 27 août au 1er septembre. Au cours de ces assises, les quelque 95 évêques attendus se pencheront sur les questions pastorales suivantes:**

## Le rôle de l'évêque dans la société contemporaine

En abordant cette question, les pasteurs de l'Église catholique du Canada auront l'occasion de partager leurs vues, leurs expériences et leurs attentes sur ce qu'est ou devrait être le rôle de l'évêque dans la société contemporaine face à cette question. Les échanges porteront plus particulièrement sur le rôle de l'évêque par rapport aux autorités civiles, et face aux questions qui préoccupent le monde d'aujourd'hui.

Par ailleurs, les évêques canadiens veulent approfondir certaines particularités de leur fonction d'enseignants de l'Évangile. À cet effet, ils se pencheront sur l'articulation de ce rôle avec la magistère pontificale, d'une part, et les théologiens et leurs recherches actuelles d'autre part.

Selon les responsables de l'Assemblée plénière, cet exercice vise à confirmer les évêques dans leur rôle d'enseignement, leur permettant entre autres d'en scruter les sources, d'en discerner les limites et d'en préciser les liens avec la culture moderne.

## L'initiation à la vie familiale

Dans le cadre de son rapport annuel aux évêques canadiens, la conférence épiscopale régionale de l'Ontario parlera plus en détails de son programme sur «l'initiation à la vie familiale». Intitulé "Fully Alive", cet «ambitieux programme» de sensibilisation et d'animation est destiné aux élèves du niveau élémentaire. Il comprend un total de 24 volumes, trois par année y inclus ceux à l'intention des professeurs et des parents. Maintenant complété, ce programme sera adapté aux élèves du niveau secondaire.

## Les pêcheries

Pour sa part, s'inspirant elle aussi de son rapport annuel, la région épiscopale de l'Atlantique s'attardera à la question des pêcheries, notamment à ses répercussions sociales, éthiques et pastorales. Dans le contexte actuel, cette question est d'une très grande importance pour Terre-Neuve et les autres provinces maritimes, pour ne pas dire le Canada tout entier.

## La pastorale des services de la santé au Canada

Assistés par des représentants de l'Association catholique canadienne de la santé, les évêques réfléchiront sur les nouveaux défis qui se posent aujourd'hui dans le domaine des services de la santé et du ministère de guérison. À titre d'exemples, les menaces à la survie des institutions catholiques de santé, le ministère pastoral apporté aux malades et la pertinence de la mission de l'Église dans le domaine de la santé.

## L'exhortation post-synodale sur la formation des prêtres

En mars dernier, le pape Jean-Paul II a publié l'exhortation apostolique post-synodale "Pastores dabo vobis" sur «la formation des prêtres dans les circonstances actuelles». En tant que délégués canadiens au Synode de 1990, Mgr Martin Veillette et Mgr Frederick Henry feront part aux évêques de leurs réflexions sur cette exhortation.

Le Saint-Siège a nommé ces deux évêques visiteurs apostoliques des institutions de formation des futurs prêtres au Canada. À ce titre, ils feront également part à l'Assemblée de la façon dont ils envisagent cette nouvelle tâche, à ce moment-ci.

Les évêques se pencheront aussi sur les questions suvantes:

- L'ordre des sacrements d'initiation à la vie chrétienne: baptême, confirmation, eucharistie;
- Programme-cadre sur la reconnaissance des associations de fidèles à caractère national;
- Le Comité des programmes et des priorités de la CECC;
- Réunions des secteurs français et anglais.

# LES PETITES ANNONCES

*Facile et efficace*

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

## Divers

Je suis prête à garder chez moi des jeunes bébés et/ou des jeunes enfants. Endroit très favorable pour Saint-Boniface, Transcona et East Kildonan. Composez le 663-0295.
646-

**VENEZ RELAXER** et prendre conscience de votre corps par le mouvement d'antigymnastique débutant en septembre. Appelez Lise au 452-2030.
660-

**MÈRE, BILINGUE,** 19 ans d'expérience, aimerait garder 1 ou 2 bébés, 0 à 1 1/2 ans chez moi, en septembre. Références disponibles. Composez le 233-4050.
662-

**LEÇONS DE GUITARE:** classique, folk, blues, rock, autres. Contacter Guy au 452-1078.
668-

**REMERCIEMENTS** au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié pour les siècles des siècles. Amen.
669-

## Recherche

**LE MARCHÉ JARDINS ST-LÉON** est à la recherche d'employés pour le mois de septembre. S.V.P. contacter Denis ou Lise au 237-7216 ou au 233-5618.
664-

**LE COIN AMITIÉ**, une résidence pour 5 personnes handicapées intellectuellement, est à la recherche d'assistant(e): un poste de nuit à temps partiel. Personnes intéressées sont priées de contacter Elaine au 235-0498 entre 15 h et 20 h.
665-

## À vendre

**VENTE GÉANTE:** bric-à-brac et pâtisseries au 615, rue Laflèche (Petit Séminaire) entre 9 h et 16 h les samedi et dimanche 29 et 30 août.
666-

**AGNEAU DU MANITOBA:** directement du producteur et inspecté du gouvernement. 2,90 $/livre coupé, empaqueté et livré (moyenne 45 livres) ou 2,60 $/livre livré au boucher de votre choix. Contacter Solange Dusablon au 1-422-8723, Sainte-Anne.
667-

**À VENDRE:** (1) VISITE LIBRE, Norwood Flats. 134, rue Taché. Dimanche de 13 h à 15 h. Grande maison, 4 chambres à coucher, rénovée, attend votre bon goût de décor pour vous séduire. (2) VISITE LIBRE, Saint-Vital. Lundi de 19 h à 20 h 30. Petite maison pour couple ou personne seul(e), rénovée, 5 appareils ménagers. 56 000 $. (3) PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE pour amateurs de chevaux, 59 acres, près du parc Birds Hill. 189 900 $. (4) 1 ACRE ET DEMI, à 35 min. de Saint-Boniface. Maison, grand atelier pour camionneur. 69 900 $. Alice Arnal. 989-6900, Del Bro R.E. Ltd.
672-

## À louer

**À LOUER:** garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233-1925 de midi à 16 h.
262-

**ESPACES DE BUREAUX** à louer à partir du 1er septembre 1992, 155, boulevard Provencher. 1 000 pi², en partie ou en totalité. Composez le 231-1333.
418-

**À LOUER:** 172, promenade Enfield. Bel appartement moderne avec balcon disponible le 1er septembre. 495 $ par mois. 233-2072.
619-

**À LOUER:** Town House condo, 3 chambres à coucher avec sous-sol. Laveuse, sécheuse, réfrigérateur, poêle et stationnement inclus. Près de l'hôpital de St-Boniface et du Collège St-Boniface. 660 $ par mois - les services non inclus. Pour le mois de septembre 233-4735.
627-

**À LOUER:** Appartement d'une ou 2 chambres à coucher. 245, boul. Provencher. Irène - concierge. Sonnez au 29.
641-

**À LOUER:** appartement d'une chambre à coucher, près du Collège et de l'Hôpital. 325 $, l'électricité pas inclus. 231-1090 ou 233-3457.
644-

**À LOUER:** appartement d'une chambre à coucher, près du Collège et de l'Hôpital. 345 $, services inclus. 231-1881 ou 231-1090.
645-

**À LOUER:** 201, Des Meurons. Très grand appartement - 2 chambres à coucher, air climatisé, lave-vaisselle, placard de rangement + rideaux. 515 $ stationnement inclus. 237-3470.
650-

**À LOUER:** immédiatement, angle Marion & Taché. Appartement d'une chambre à coucher. Cuisine, balcon et entreposage. Tél.: 233-1743.
655-

**À LOUER:** 2e étage d'une maison, 1 chambre à coucher, tous les services inclus. 425 $ par mois, devant l'hospice Taché et le Collège. Composez le 233-8887.
657-

**À LOUER:** St-Boniface, maison de deux chambres à coucher. 450 $ + services, ou duplex d'une chambre à coucher et sous-sol 350 $ + services, ou duplex de deux chambres à coucher 470 $. Paul 941-1913.
663-

**À LOUER:** Saint-Boniface, app. de 2 ch. à coucher, 1/2 duplex pour personnes tranquilles, non fumeurs, appareils élec., stationnement libre. 237-6600.
670-

**À LOUER:** 2 ch. à coucher, Enfield prom. Quadruplex, premier étage, entrée privée, cuisinette, grand garde-robes, chambre des maîtres 12 ' x 13 ', entreposage, détecteur de fumée, récemment rénové. 550 $, inclut: chauffage, eau, câble, buanderie, stationnement disponible immédiatement. 233-5357.
671-

QUIZ

# Bon anniversaire!




## QUESTIONS

**1.** Quel âge a le fameux Tony le tigre cette année?

**2.** Quel anniversaire le tampon à récurer SOS célèbre-t-il en 1992?

**3.** Quelle marque célèbre de céréales a fêté ses 85 ans de commercialisation en 1991?

**4.** Quel anniversaire la Suisse qu'on connaît a-t-elle souligné l'an dernier?

**5.** Quel événement historique pourrait être souligné à Saint-Boniface l'an prochain?

**6.** On a beaucoup parlé du 50e anniversaire du désastre militaire de Dieppe récemment. Mais quelle autre bataille, victorieuse cette fois, célèbre-t-on en 1992?

**7.** Quelle province a le plus gros pourcentage de tous les Canadiens bilingues?

**8.** Avant Maurice Therrien, qui a occupé le poste de directeur de la Fédération des caisses populaires du Manitoba?

**9.** Comment s'appelait la Fédération des caisses avant 1982?

## RÉPONSES

**1.** Tony le tigre, personnage célèbre pour son expression «Un vrai rrrégal», a vu le jour en 1952 parmi plusieurs autres, dont un gnou et un éléphant, qui se bousculaient pour être à l'affiche d'une nouvelle variété de céréales, les Frosted Flakes. Un kangourou a même réussi à paraître plusieurs fois, mais a vite été retiré des tablettes. D'abord sur ses quatre pattes, Tony est, au terme de métamorphoses, devenu bipède.

**2.** Son 75e.

**3.** Les fameux Corn Flakes de Kellogg. En 1906, la Battle Creek Toasted Corn Flake Company (plus tard la Kellogg Company) vit le jour afin de commencer à produire des Corn Flakes, selon la recette mise au point par Will Keith Kellogg avec du maïs au lieu du blé. En 1894, le Dr John Harvey et son jeune frère W.K. Kellogg avaient fait des expériences afin de fabriquer un déjeuner à base de céréales pour un hôpital du Michigan. Ils ont dû s'absenter pendant la cuisson d'une fournée de blé et à leur retour, le mélange avait séché. Au lieu de le jeter, ils l'ont fait passé entre deux rouleaux de métal, ce qui a donné des centaines de petits flocons qui, une fois cuits, étaient légers et croustillants.

**4.** Son 700e.

**5.** Le 175e anniversaire de l'arrivée des abbés Provencher et Dumoulin.

**6.** Les 75 ans de la bataille de Vimy, située près d'Arras en France. Le 9 avril 1917, quatre divisions de soldats canadiens attaquèrent puis capturèrent la crête de Vimy, que les Allemands détenaient depuis octobre 1914. Cette crête était un long escarpement à partir duquel on pouvait voir le champ de bataille mieux que partout ailleurs en France.

**7.** Il s'agit du Québec. 55 % de tous les Canadiens bilingues vivent dans cette province.

**8.** Joseph de Ambrosis (1952-61), René Toupin (1961-69), Armand Mercier (1969-70), Denis Chénier (1971-72) et Guy Delaquis (1972-78). Pendant quelques mois en 1970-71, Florence Lussier a aussi géré le bureau par intérim en collaboration avec Pierre Marcon.

**9.** La Caisse centrale de Saint-Boniface, puis la Centrale des caisses populaires.

**Compilé par Yves CHARTRAND**

RECETTES

# Des boissons-thés délicieuses



**Pour les réceptions, ayez à portée de la main des boissons non alcoolisées pour les invités qui doivent prendre le volant. Le thé n'est pas uniquement une délicieuse boisson chaude mais il peut aussi servir de base peu coûteuse et faible en calories pour les boissons froides.**

Préparez des glaçons avec du thé ou des jus de fruits compatibles pour ne pas diluer la saveur des boissons.

Le sirop de sucre est le meilleur choix pour sucrer les boissons froides car il se mélange plus facilement que le sucre granulé. Combinez des quantités égales d'eau et de sucre dans une casserole. Portez à ébullition, baissez la chaleur et laissez mijoter cinq minutes. Laissez refroidir et gardez dans un bocal couvert au réfrigérateur.

Les garnitures ajoutent toujours un petit air de fête au punch ainsi qu'aux verres. Ayez donc une bonne quantité de fruits tranchés à portée de la main.

## Panaché à la lime et au pamplemousse

*2 tasses de thé fraîchement infusé*
*2 tasses de jus de pamplemousse*
*1/2 tasse de cordial à la lime*
*2 tasses de soda nature ou d'eau minérale pétillante, refroidie*
*Glaçons*
*Tranches de lime*

Combiner le thé, le jus de pamplemousse et le cordial à la lime; couvrir et réfrigérer. Au moment de servir, ajouter le soda nature et les glaçons. Sucrer au goût avec du sirop de sucre. Décorer de tranches de lime.

**Donne 6 1/2 tasses.**

## Remontant aux pommes et au citron

Une boisson réconfortante pour chasser le froid.

*1 citron*
*2 tasses de thé fraîchement infusé*
*1 bâton de cannelle, brisé en morceaux*
*2 c. à table de miel*
*3 tasses de jus de pomme non sucré*

À l'aide d'un couteau éplucheur, peler le zeste de citron en fines lanières (sans la partie blanche). Dans une casserole, combiner le zeste et le jus de citron, le thé, le bâton de cannelle, le miel et le jus de pomme. Porter à ébullition, en remuant de temps en temps; baisser le feu et laisser mijoter 5 minutes. Filtrez dans de grandes tasses. Sucrer au goût avec du miel. Servir chaud avec des bâtons de cannelle pour remuer.

**Donne 5 1/2 tasses.**

***Vous avez des événements à signaler?***
**Composez le 237–4823**

# À VOTRE SERVICE

## AVOCATS-NOTAIRES

**Antoine Fréchette**
**Avocat-notaire**
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

**155, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G2**
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

**DENISET, JOURDAIN ET BOILY**
**Avocats et notaires**
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
**202, boul. Provencher, bureau 200**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G3**
**Téléphone: 235-1378**
**Télécopieur: 233-9762**

**LAURENT-J. ROY C.R.**
**MICHEL L. J. CHARTIER**
*Avocats et notaires*
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
**TÉLÉPHONE: (204) 956-1060**

**Alain J. Hogue,**
Barreau Man./Sask.
de




**Hogue • Kushnier**

**Place Provencher**
**194, boul. Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G3**
**Tél.: (204) 237-1231**
**Nº de FAX: 233-2689**

**TEFFAINE, LABOSSIÈRE,**
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

**185, boul. Provencher,**
**pièce 201,**
**Saint-Boniface (MB)**
**R2H 4B3.**
**Téléphone: 233-4359.**




**• CONCEPTION GRAPHIQUE**
**• TYPOGRAPHIE**
**• MISE EN PAGE**
**• IMPRIMERIE**
*TÉLÉPHONE (204) 989-5252*
*TÉLÉCOPIEUR (204) 233-1038*
**SERVICE ET QUALITÉ**

## MÉTIERS

**St-Anthony's Books & Church Supplies**
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
**233-4480**
*Cadeaux pour toutes les occasions religieuses*

**ENTREPRISES NOËL**



*Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.*
**Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378**
**Service rapide et de qualité. Contactez**
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

**PELLAND CATERING**
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
**TÉLÉPHONE: 237-3319**

**SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT**




**256-5869 256-2564**
Personnel tout à fait expérimenté

## AVOCATS-NOTAIRES

**TAYLOR • MCCAFFREY**
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
▪
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

**François Avanthay**
**LLB.**
**Avocat et Notaire**
**25-185, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**Tél.: 233-5029**

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
**Marc M. Monnin**
**Richard J.F. Chartier**
**Francis J. St-Hilaire**
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
***À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.***

*Léo V. Teillet, B.A., LL.B.*
**Avocat et Notaire**
185, boulevard Provencher,
pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

## OPTOMÉTRISTES

**Dr Keith Mondésir**
**&**
**Dr Nathalie Cassis**
Optométriste
**• Examen de la vue**
**• Lunettes ajustées**
**• Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
***Pour un rendez-vous composez le 255-2459***

**Dr Denis R. Champagne**
***Optométriste***
*Sur rendez-vous seulement*
**212, avenue Regent ouest**
**224-2254**
**2090, avenue Corydon**
**889-7408**

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
*Optométristes*
*Examen de vue*
2e étage, édifice 264, av. Portage
**Téléphone: 943-6628**

***DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES***
**OPTOMÉTRISTES**
sont fiers d'annoncer
**DR. GILLES G. LORTEAU**
comme nouvel associé
**SERVICES PROFESSIONNELS:**
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
**942-0059**
pour rendez-vous
**409-428, avenue Portage**
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

**Avis aux annonceurs**
***Cette espace est à votre disposition.***
**LA LIBERTÉ**
**237-4823**




• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, av. Bertrand
233-7864
*«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»*

***Service de conseiller***
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
**Nos thérapeutes:**
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
*- Thérapie individuelle, couple et familles*
*- sessions de groupe*
**261, rue DesMeurons**
**237-8295**
*Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)*

## COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

*Associés*
André G. Couture, c.a. Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a. Gérard H. Rodrigue, c.a.
*Adjoint principal* Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

*Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises*




**2300, édifice Richardson**
**1, place Lombard**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3B 0X6**
**Téléphone : (204) 956-0550**
**Télécopieur : (204) 944-1020**

**Le savoir-faire en affaires**

**UNE VISION SUR LE MONDE...**

**BDO GUENETTE CHAPUT** travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

**BDO**
**DUNWOODY**
**WARD MALLETTE**
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

**BDO Dunwoody Ward Mallette;**
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

**WINNIPEG: (204) 233-8593 FAX: (204) 237-0134**

| BRANDON | KENORA | FORT FRANCIS | DRYDEN | THUNDER BAY |
|---|---|---|---|---|
| (204) 727-0431 | (807) 468-5531 | (807) 274-9848 | (807) 223-5321 | (807) 623-4444 |

## ASSUREURS




*«Rassurez-vous chez nous»*
**Votre courtier:**
Claude Forest
**160, rue Marion 237-8434**




390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
**Joel Desaulniers**
**René Desaulniers**
AUTOPAC

***Une bonne soirée porte un nom***
**MUSIK plus**
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
**Réjean La Roche**
**237-9716**

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

## FINANCES



196, rue Goulet
**989-7300**
**Ernest Gautron**
*gérant*
*• déclaration de revenu informatisée*
*• tenue de livre*
**TX TEAM 2020**
100 % CANADIEN

## MÉTIERS

***La Tour Eiffel***
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
**Ouvert du lundi au samedi.**
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
**1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)**
***474-2070***

***Ménard service d'aliments***
Variété d'aliments froids
**Nos spécialités:**
*Funérailles, «sociales», «showers»*
**Pierrette Ménard 878-2472**